



Bulletin Officiel

N°6127 Mercredi 17 Juin 2020

www.cmf.tn

— 25^{ème} Année —

ISSN 0330-7174

AVIS DU CMF

PROJET D'OFFRE PUBLIC DE RETRAIT – TUNISIE VALEURS - INTERMEDIAIRE EN BOURSE -

2

COMMUNIQUE DU CMF

TRANSITION AUX NORMES COMPTABLES IFRS 2021

3-4

AVIS DES SOCIETES

COMMUNIQUE DE PRESSE

GIF FILTER

5

LES ATELIERS MECANIKES DU SAHEL – AMS -

6-7

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SANIMED

8

PROJET DE RESOLUTIONS AGO

SANIMED

9-10

ANNEXE I

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

ANNEXE II

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2019

- SANIMED
- TUNINVEST SICAR

AVIS DU CMF

PROJET D'OFFRE PUBLIQUE DE RETAIT

Tunisie Valeurs -intermédiaire en bourse-

Siège social : Immeuble Intégra. Centre Urbain Nord –1082– Tunis Mahrajène

Le Conseil du Marché Financier a été saisi d'une demande de lancement d'une Offre Publique de Retrait -OPR- sur les actions de la société Tunisie Valeurs -intermédiaire en bourse-.

Par cette demande, la Banque Internationale Arabe de Tunisie –BIAT– détenant 98,39% du capital de la société Tunisie Valeurs -intermédiaire en bourse-, entend lancer une OPR visant l'acquisition des actions qu'elle ne détient pas au capital de ladite société et ce, dans le cadre des dispositions de l'article 173 du Règlement Général de la Bourse.

De ce fait, la cotation des actions de la société Tunisie Valeurs -intermédiaire en bourse- est suspendue à partir du **jeudi 18 juin 2020**.

COMMUNIQUE DU CMF

Le Conseil du Marché Financier porte à la connaissance des sociétés cotées à la bourse des valeurs mobilières de Tunis, aux banques et aux établissements financiers*, aux sociétés d'assurance et de réassurance ; qu'en vertu de la décision de l'assemblée générale du Conseil National de la Comptabilité du 6 septembre 2018, les institutions sus indiquées sont appelées à établir leurs **états financiers consolidés** selon les normes internationales d'information financière (IFRS) à partir du 1^{er} janvier 2021.

A cet effet, les sociétés et établissements concernés sont appelés dès à présent, à mettre en place un plan d'actions, détaillant les étapes nécessaires pour l'implémentation du nouveau référentiel comptable qui sera adopté. Ce plan doit être approuvé par le conseil d'administration ou le conseil de surveillance de l'institution, qui sera assisté par le comité permanent d'audit.

Chaque institution concernée, doit veiller à la constitution d'un comité ou d'un groupe de travail pour le suivi et la supervision de l'exécution dudit plan. Ledit comité rend compte de ses travaux directement au conseil d'administration ou au conseil de surveillance et doit inclure au minimum des responsables des unités chargées du système d'information, du service comptable et financier, du service audit interne et des représentants des sociétés du groupe.

Ce comité sera chargé notamment de :

- Mettre en place le plan d'actions ci-dessus indiqué et l'échéancier d'exécution dudit plan ;
- Recenser les difficultés d'application du nouveau référentiel et les divergences avec le référentiel existant ;
- Préparer une étude d'impact traduisant l'effet de l'adoption des normes IFRS sur la situation financière du groupe.

(*) Les établissements financiers qui font appel public à l'épargne.

- Suite -

Les sociétés et établissements concernés, sont appelés à informer **régulièrement le CMF de l'état d'avancement desdits travaux.**

Aussi les institutions susvisées, sont encouragées à suivre les meilleures pratiques d'information financière pendant la période de transition entre les normes comptables locales et les normes internationales IFRS applicables à compter de 2021.

Il est à signaler, qu'en cas de difficultés ou d'incertitudes, dans la mise en application du référentiel IFRS et afin de se prononcer sur les traitements appropriés, les sociétés concernées sont appelées à consulter le Conseil National de la Comptabilité, organisme chargé, de par les dispositions de la loi 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable, d'examiner et de donner son avis sur l'application des normes comptables et de traiter les questions relatives à la comptabilité.

Aussi, les sociétés susvisées sont appelées, à exposer au niveau du rapport annuel relatif à l'exercice 2019, les principales dispositions prises pour assurer le succès du projet de transition vers les normes IFRS et le degré d'avancement dudit projet. Cette description pourra comprendre, les mesures générales prises pour traiter les problématiques opérationnelles et de contrôle, ainsi que les risques et incertitudes susceptibles d'affecter l'activité et engendrés par le changement de référentiel comptable.

Enfin lesdites sociétés sont invitées à organiser des communications financières au cours de l'année 2020, à l'attention des différents professionnels de la place afin d'éclairer le public sur les principales divergences d'ores et déjà identifiées entre les méthodes comptables actuellement suivies et celles qui seront adoptées en 2021, ainsi que sur l'impact de l'adoption du référentiel IFRS sur la situation financière du groupe.

AVIS DES SOCIETES*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Générale Industrielle de Filtration - GIF FILTER

Siège social : Route de Sousse KM35 GROMBALIA

La société Générale Industrielle de Filtration « GIF FILTER » porte à la connaissance de ses actionnaires et le grand public que la reprise de son activité a eu lieu en deux temps : le lundi 04 mai 2020 pour assurer les préparatifs et mettre en place les mesures sanitaires de protection contre la Covid-19, et le mardi 12 mai 2020 pour la reprise de la production.

Il est à rappeler que la société a dû arrêter son activité conformément à l'annonce par l'Etat Tunisien de la décision du confinement sanitaire général à partir du 23 mars 2020.

** Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*

AVIS DES SOCIETES*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Ateliers Mécaniques du Sahel – AMS

Siège social : Rue Ibn Khaldoun 4017 - Sousse

La société les Ateliers Mécaniques du Sahel « AMS » porte à la connaissance de ses actionnaires et le grand public qu'à la date du présent communiqué, la reprise de son activité n'a pas encore eu lieu.

Il est à rappeler que la société a dû arrêter son activité conformément à l'annonce par l'Etat Tunisien de la décision du confinement sanitaire général à partir du 20 mars 2020.

Actuellement, des négociations avec le syndicat de la société et les autorités régionales d'inspection de travail sont menées par la direction générale en vue de décider d'un chômage technique de six mois conformément aux dispositions du code de travail.

Cette période de chômage technique est nécessaire dans le sens où elle va permettre :

- 1) La mise en place du plan de restructuration financière et opérationnelle décidée par le Conseil d'Administration de la société comportant particulièrement : la séparation des activités et la création de deux nouvelles filiales des AMS, la concrétisation de la restructuration de la dette bancaire, la concrétisation de la levée de fonds, la réalisation de l'investissement, la mise en place des actions d'optimisation de la rentabilité de la société et surtout la mise en place d'une politique commerciale nationale et internationale afin de diversifier les marchés et conquérir de nouveaux ;
- 2) L'identification et le rapprochement d'un bailleur de fonds et la concrétisation d'une levée de fonds dans l'objectif de financer d'une part le programme d'investissement et d'assurer d'autre part un financement continu du cycle d'exploitation, et ce conformément aux résultats énoncés par le plan de restructuration de restructuration financière et opérationnelle. A ce titre, il est important de signaler que des négociations sont en cours pour convaincre les bailleurs de fonds de l'opportunité d'investissement suite à la séparation des deux activités.

- Suite -

De plus, une demande est déjà déposée à la Caisse des Dépôts et Consignations « CDC » pour bénéficier des interventions du fonds d'investissement à créer dans le cadre des mesures annoncées par le Gouvernement en vue de limiter les répercussions économiques et financières de la pandémie Covid-19 sur les entreprises tunisiennes. La demande consiste en une levée de fonds de 15 millions de dinars pour assurer la restructuration financière de la société.

3) Le rapprochement des banques pour accorder la restructuration de la dette bancaire et doter la nouvelle structure (post restructuration juridique) de ressources financières nécessaires à assurer une relance de l'activité ;

4) Résoudre les litiges relatifs aux marchés cadres signés avec la SONEDE (période d'exécution 2016 à 2018) et liés à la dévaluation brutale du Dinar Tunisien.

Le Conseil d'Administration et la Direction Générale rappellent aux diverses parties prenantes de la société qu'à l'instar de tout projet de restructuration, le plan de restructuration financière et opérationnelle déjà établi est complexe et qu'il nécessite une durée raisonnable pour sa mise en place, et que les objectifs ultimes de son élaboration sont l'assurance d'une rentabilité économique et financière continue de la société et le rééquilibrage de sa structure financière.

** Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SANIMED

Siège social : Route de Gremda Km 10,5 - BP 68 Marquez Sahnoun 3012 Sfax- Tunisie

Les actionnaires de la société SANIMED sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, qui se tiendra le vendredi 26 Juin 2020 à 08h 30mn à L'Hôtel Mouradi Ghammarth - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2019,
2. Lecture du rapport général des co-commissaires aux comptes relatif aux états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2019,
3. Lecture du rapport spécial des co-commissaires aux comptes sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales,
4. Approbation des opérations prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales,
5. Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2019,
6. Affectation du résultat,
7. Quitus aux administrateurs,
8. Fixation du montant des jetons de présence des membres du conseil d'administration au titre de l'exercice 2019,
9. Désignation de deux administrateurs indépendants
10. Renouvellement du mandat des Co-commissaire aux comptes
11. Questions diverses,
12. Pouvoir pour formalités.

Les documents relatifs à la dite Assemblée sont mis, dans les temps réglementaires, à la disposition des actionnaires au siège de la société.

AVIS DES SOCIETES

Projet de résolutions AGO

SANIMED

Siège social : Route de Gremda Km 10,5 - BP 68 Marquez Sahnoun 3012 Sfax- Tunisie

Projet de résolution de la société SANIMED à soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 26 juin 2020.

Projet de la 1^{ière} résolution :

Après lecture du rapport de gestion à l'Assemblée sur l'exercice 2019, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve le rapport de gestion dans son intégralité et dans tous ses détails.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Projet de la 2^{ème} résolution :

Après lecture du rapport du conseil d'administration à l'assemblée et du rapport général des Co-commissaires aux comptes, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve les états financiers relatifs à l'exercice 2019 tels qu'ils ont été arrêtés par le conseil d'administration.

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve également les choix et méthodes comptables adoptés lors de l'établissement desdits états financiers.

Elle approuve en outre les opérations et mesures traduites dans ces états qui font ressortir pour l'exercice clos le 31/12/2019 un résultat net déficitaire s'élevant à - 3 753 721 dinars.

Cette résolution est adoptée à la majorité

Projet de la 3^{ème} résolution :

Après lecture du rapport spécial des co-commissaires aux comptes établi en exécution des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve les opérations et conventions citées par ce rapport spécial.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Projet de la 4^{ème} résolution :

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le déficit de l'exercice 2019 sur le compte résultat reporté.

Cette résolution est adoptée à la majorité

Projet de la 5^{ème} résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires donne quitus entier, définitif et sans réserves aux membres du conseil d'administration pour leur gestion au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

- Suite -

Projet de la 6^{ième} résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe à dinars, le montant brut annuel des jetons de présence à allouer aux membres du conseil d'administration au titre de l'exercice 2019.

L'Assemblée Générale Ordinaire donne pouvoir au conseil d'administration de répartir le montant global des jetons de présence au titre de l'exercice 2019 fixé ci-dessus sur les membres du conseil d'administration de la société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Projet de la 7^{ième} résolution :

Conformément à l'article 190 Bis de code des sociétés commerciales, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de désigneretadministrateurs indépendants des actionnaires et ce, pour une période de trois années, 2020, 2021, 2022 prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur l'exercice 2022.

Cette résolution est adoptée à

Projet de la 8^{ième} résolution :

Après avoir constaté l'expiration du mandat des co-commissaires aux comptes, la société KBH Audit et le Cabinet GRG Audit », l'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler/ nommer le mandat de:

1/La société

2/La société

Et ce, pour une période de trois années, 2020, 2021, 2022 prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur l'exercice 2022.

Cette résolution est adoptée à

Projet de la 9^{ième} résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire confère au porteur d'une copie d'un extrait du procès verbal de la présente Assemblée, tout pouvoir, pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités de publication légale ou de régularisation.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité

2020 - AS - 0720

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**
Immeuble CMF - Centre Urbain Nord
4^{ème}Tranche - Lot B6 Tunis 1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**
www.cmf.tn
email : cmf@cmf.tn
Le Président du CMF
Mr. Salah Essayel

Dénomination		Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2019	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92		188,603	193,528	193,556	
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07		128,808	132,164	132,183	
3	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99		108,693	111,125	111,139	
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB MANAGER	18/09/17		114,417	117,858	117,872	
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01		112,884	115,690	115,706	
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18		108,832	112,626	112,645	
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08		109,304	111,802	111,816	
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92		45,027	45,763	45,767	
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94		31,415	32,202	32,207	
10	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09		105,929	108,903	108,918	
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
11	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07		16,707	17,083	17,083	
12	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14		121,384	123,571	123,584	
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08		1,159	1,167	1,167	
14	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17		111,984	115,053	115,068	
15	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15		11,040	11,284	11,286	
16	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07		156,564	161,817	161,845	
17	FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07		11,084	11,300	11,300	
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
18	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06		1,742	1,787	1,788	
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
19	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93		60,901	61,995	62,002	
20	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94		129,454	128,776	128,872	
21	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01		112,135	104,382	104,563	
22	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20		-	102,586	102,606	
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
23	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08		136,744	129,670	129,858	
24	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08		510,165	497,553	498,084	
25	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08		128,967	118,604	119,364	
26	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08		135,741	120,375	120,384	
27	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08		130,499	125,151	125,165	
28	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09		112,462	107,122	107,133	
29	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09		109,116	99,806	100,161	
30	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08		179,510	170,119	169,610	
31	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10		96,478	89,174	89,495	
32	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11		118,731	118,417	118,574	
33	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14		169,247	155,072	155,198	
34	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14		144,657	139,924	140,417	
35	FCP SMART EQUILIBRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15		103,478	91,554	91,384	
36	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07		22,654	20,667	20,725	
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
37	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04		2087,476	2094,765	2097,966	
38	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08		129,316	121,853	122,427	
39	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09		201,273	182,565	182,798	
40	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09		17,721	16,421	16,434	
41	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06		2,784	2,697	2,711	
42	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06		2,466	2,424	2,441	
43	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14		75,837	65,966	65,733	
44	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09		1,164	1,098	1,115	
45	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15		1,226	1,253	1,254	
46	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15		1,166	1,145	1,157	
47	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15		1,137	1,097	1,114	
48	MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15		118,999	107,023	106,344	
49	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08		131,708	128,594	128,635	
50	FCP MOUASSASSETT	AFC	17/04/17		1133,301	1088,960	1079,427	
51	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17		11,951	10,280	11,378	
52	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	BIAT ASSET MANAGEMENT	06/11/17		10,127	9,455	9,465	
<i>SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION</i>								
53	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00		93,956	82,898	83,345	
OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2019	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
54	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	21/04/20	5,271	109,695	106,793	106,793
55	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	29/05/20	5,838	102,952	98,781	98,790
56	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	29/05/20	3,949	106,235	104,907	104,921
57	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	18/05/20	5,498	104,788	102,048	102,064
58	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	29/05/20	6,557	106,654	103,416	103,435
59	SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	29/05/20	4,926	108,650	106,586	106,602
60	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	29/05/20	5,504	106,238	103,417	103,433

61	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	24/04/20	5,033	103,341	100,776	100,789
62	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	29/05/20	3,119	103,510	101,853	101,860
63	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	06/04/20	6,190	107,338	104,263	104,280
64	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	29/05/20	6,607	109,277	105,969	105,987
65	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	29/05/20	4,325	105,949	103,516	103,527
66	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/20	3,894	104,849	102,829	102,840
67	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	12/06/20	5,154	104,910	102,293	102,307
68	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	29/05/20	4,602	105,102	102,514	102,525
69	SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	29/05/20	5,870	104,538	101,508	101,524
70	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/20	3,816	106,500	104,713	104,725
71	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	18/05/20	5,930	104,751	101,649	101,661
72	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	29/05/20	5,451	104,017	101,181	101,193
73	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	29/05/20	4,191	106,872	104,772	104,785
74	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	11/05/20	4,167	103,322	101,061	101,072
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
75	FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	15/05/20	3,789	105,166	104,385	104,397
76	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	29/05/20	5,877	105,649	102,765	102,779
77	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	29/05/20	4,827	106,572	104,469	104,484
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE								
78	FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	29/05/20	8,589	110,621	106,854	107,009
SICAV MIXTES								
79	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	21/04/20	1,398	62,748	57,547	57,547
80	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	29/05/20	1,432	96,337	87,926	88,134
81	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	06/04/20	0,761	18,466	18,044	18,050
82	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	12/06/20	11,049	302,994	281,328	280,858
83	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	29/05/20	40,291	2323,978	2050,748	2050,520
84	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	13/05/20	3,091	74,850	71,169	71,294
85	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	12/05/20	2,288	57,242	55,760	55,788
86	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	11/05/20	0,761	113,302	105,502	105,716
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
87	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	05/05/20	0,323	11,494	10,916	10,916
88	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	05/05/20	0,289	13,700	12,674	12,674
89	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	18/05/20	0,397	16,225	14,039	14,058
90	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	18/05/20	0,469	13,957	12,391	12,427
91	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	29/05/20	6,174	154,051	147,626	147,638
92	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	28/05/20	0,040	9,038	8,041	8,060
93	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	28/05/20	5,692	116,092	102,193	102,443
94	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	04/05/20	0,605	89,378	79,965	79,562
95	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	30/05/18	0,599	93,397	81,900	81,511
96	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/20	3,901	98,086	97,404	97,541
97	UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	08/04/20	1,830	98,741	86,082	86,404
98	FCP AL HIKMA	STB MANAGER	19/01/16	29/05/20	2,343	92,975	88,460	88,443
99	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	9,984	8,966	8,999
100	FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	17/02/20	2,167	96,139	89,268	89,429
101	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	21/04/20	3,510	153,406	136,346	136,584
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
102	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	29/05/20	1,325	105,212	91,705	92,802
103	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	29/05/20	0,695	114,873	109,791	111,001
104	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	25/05/18	0,833	120,725	109,922	110,599
105	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	4,092	191,573	170,523	172,380
106	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	3,543	179,797	167,302	167,308
107	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	4,376	161,038	155,355	155,888
108	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	18/05/20	0,213	23,160	20,349	20,502
109	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	144,945	127,522	127,596
110	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	138,623	134,251	135,094
111	TUNISIAN EQUITY FUND *	UGFS-NA	30/11/09	28/05/19	80,346	En liquidation	En liquidation	En liquidation
112	FCP SMART EQUITY 2 **	SMART ASSET MANAGEMENT	15/06/15	19/05/20	34,146	1037,520	990,155	En dissolution
113	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	29/05/20	202,368	5860,990	5111,997	5128,240
114	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	CGF	29/07/16	28/05/20	99,012	5281,119	4960,394	4972,710
115	FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	29/05/20	3,269	90,737	81,484	82,125
116	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS	12/11/18	29/05/20	246,769	5065,783	4339,168	4366,201
117	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	28/04/20	0,143	9,947	9,551	9,576
118	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	29/05/20	9,216	165,770	155,703	156,620
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
119	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	29/05/20	4,702	120,893	118,713	119,762
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
120	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/05/16	20/04/20	293,487	11 311,257	10069,893	10098,813

* FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

** FCP en dissolution suite à l'expiration de sa durée de vie

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par l'insertion de la société « Arije El Médina », les déclassements de la « Société de Conditionnement des Huiles d'Olives -CHO- » et de la société « CHO Company », l'ouverture au public de la Société d'Investissement à Capital Variable AMEN ALLIANCE SICAV, la liquidation du fonds d'amorçage « CAPITALEASE SEED FUND » et le retrait d'agrément des fonds « NETINVEST POTENTIEL », « FCPR VALITECH I », « ITQAN INVESTMENT FUND », « FCPR BYRSA FUND » et « FCPR GABES SOUTH FUND », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
I-1 Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
5. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
6. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
7. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
8. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
9. BH ASSUANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
10. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
11.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
12.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
13. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
14. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
15. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
16.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
17.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
18. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
19. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
20. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
21. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
22.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
23.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
24.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
25. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
26.Hannibal Lease S.A	Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki 1053 -Les Berges du Lac-	71 139 400
27. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
28. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
29.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044

DERNIERE MISE A JOUR : 17/02/2020

30. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
31. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
32.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
33.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
34. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
35. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
36. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
37. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
38. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	4, bis rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
39. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
40. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téboulba-	73 604 149
41. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
42. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
43. Société Immobilière et de Participations "SIMPAP"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
44. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
45. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
46. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
47. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
48. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
49. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
50. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
51. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
52. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
53. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
54. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
55. Société Tunisienne d'Equipement "STEQ"	8, rue 8601, Z.I la Charguia I BP N° 746 -1080 Tunis-	71 115 500
56. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
57. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
58. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
59.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
60. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
61. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
62. Tunisie Valeurs	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 600
63. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
64. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
65. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
66. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669

67. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
68. Wifack International Bank SA- WIB Bank-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

I-2 Marché Alternatif

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
3.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
4.HexaByte	Avenue Habib Bourguiba immeuble CTAMA -9000 Béja-	78 456 666
5.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
6.Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
7. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
8. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
9.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
10.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
11.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
12.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
13.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhauane -5199 Mahdia –	73 680 435

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
2.Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
5. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Nouria, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10.Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybieenne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000

DERNIERE MISE A JOUR : 17/02/2020

18 . Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
21.Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Anecy, les Berges du lac	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24.Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
29. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
30. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
31. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
32. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
33. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
34. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
35. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Hourmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
36. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
37.Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
38. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	
39. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
40. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
41. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia -1153 Manouba-	71 550 711
42. Société Carthage Médical - Centre International Carthage Médical-	Zone Touristique, Jinen El Ouest Dkhila -5000 Monastir-	73 524 000
43.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
44. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
45. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
46. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
47. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeïtula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
48. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
49. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
50.Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri -Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
51. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
52.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
53. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
54. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-	74 624 424
55. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332

DERNIERE MISE A JOUR : 17/02/2020

56. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
57.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
58.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
59.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
60. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
61.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
62. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
63.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
64.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
65.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
66.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
67.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
68.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
69.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
70.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
71.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
72.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
73. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
74.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
75.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
76.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
77.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
78.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
79.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
80.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
81.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
82.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
83.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
84.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
85.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
86.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
87.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
88.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
89. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
90.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
91.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
92.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400

93. Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
94. Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
95. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
96. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
97. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
98. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
4	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
7	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
12	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
13	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
14	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
15	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
16	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AL HIKMA	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
18	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
19	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
20	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
21	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis
22	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 17/02/2020

23	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis
24	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis
25	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
26	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
27	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
28	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	ACTIONS	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
29	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
30	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
31	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
32	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
33	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
34	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
35	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
36	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
37	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
39	FCP INDICE MAXULA	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
40	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
41	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
42	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
43	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
44	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
45	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
46	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
47	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
48	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
49	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
50	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
51	FCP MAXULA STABILITY	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 17/02/2020

52	FCP MOUASSASSETT	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
53	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
54	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
55	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
56	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
57	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
58	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
59	FCP SECURITE	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP SMART EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
61	FCP SMART EQUITY 2	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
62	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
63	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
64	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
65	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
66	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
67	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
68	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
69	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
70	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
71	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
72	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
73	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin - 1001 Tunis
74	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
76	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
77	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 17/02/2020

80	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère
81	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
84	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
85	MILLENIU OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
86	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
87	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
88	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
89	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
90	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
91	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
92	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
93	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
94	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
95	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
96	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
97	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
98	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
99	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
100	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
101	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
102	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
103	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
104	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
105	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
106	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
107	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère

108	TUNISIAN EQUITY FUND (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
109	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
110	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
111	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
112	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GERE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
113	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
114	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
115	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
116	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
117	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
118	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
119	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
120	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V- Immeuble BTK-1001 Tunis

(1) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	Startup Factory Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
5	ANAVA SEED FUND	Flat6Labs Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
6	CDC AMORÇAGE	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
7	Capital'Act Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
8	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
--	--	--------------	---------

1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR IntilaQ For Excellence	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR Fonds CDC Croissance 1	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR Tunisian Development Fund III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
34	TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB Manager	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	21, Rue de l'Artisanat – Zone Industrielle Charguia II - Tunisie

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

SANIMED

Siège social : Route de Gremda Km 10,5 - BP 68 Marquez Sahnoun 3012 Sfax- Tunisie

La société «SANIMED» publie ci-dessous ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2019 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 26 juin 2020. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes Mme Chiraz DRIRA et Mr Nizar BARKIA.

Bilan arrêté au 31 décembre 2019**(Exprimé en dinars)**

ACTIFS	NOTES	31/12/2019	31/12/2018
ACTIFS NON COURANTS :			
Actifs Immobilisés			
Immobilisations Incorporelles	IV.1	240 229	237 436
Amortissement des Immobilisations Incorporelles	IV.2	(220 158)	(191 960)
		20 072	45 476
Immobilisations Corporelles	IV.3	110 164 630	87 337 750
Amortissement des Immobilisations Corporelles	IV.4	(31 117 350)	(26 415 973)
		79 047 280	60 921 777
Immobilisations Financières	IV.5	3 520 529	2 811 610
Provisions	IV.6	(700 000)	(700 000)
		2 820 529	2 111 610
Total des Actifs Immobilisés		81 887 881	63 078 863
Autres Actifs non Courants	IV.7	265 300	615 255
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		<u>82 153 181</u>	<u>63 694 119</u>
ACTIFS COURANTS			
Stocks	IV.8	38 810 970	29 824 250
Provisions	IV.9	(2 178 687)	(1 079 192)
		36 632 282	28 745 059
Clients et Comptes Rattachés	IV.10	12 642 423	15 997 798
Provisions	IV.11	(1 623 597)	(1 673 597)
		11 018 826	14 324 201
Autres Actifs Courants	IV.12	9 195 301	10 727 276
Liquidités et Equivalents de Liquidités	IV.13	2 478 522	3 146 433
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		59 324 931	56 942 969
TOTAL DES ACTIFS		141 478 112	120 637 087

Bilan arrêté au 31 décembre 2019**(Exprimé en dinars)**

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	NOTES	31/12/2019	31/12/2018
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	IV.14	13 751 600	13 751 600
Réserves	IV.15	7 973 340	6 980 249
Résultats Reportés	IV.16	0	0
Autres Capitaux Propres	IV.17	13 668 508	13 428 688
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT		<u>35 393 448</u>	<u>34 160 537</u>
Résultat de l'exercice		(3 753 721)	993 092
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION		<u>31 639 726</u>	<u>35 153 629</u>
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts	IV.18	44 584 502	36 802 924
Provisions pour risques et charges		60 000	60 000
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		44 644 502	36 862 924
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et Comptes Rattachés	IV.19	37 168 850	27 036 875
Autres Passifs Courants	IV.20	1 690 484	2 582 292
Concours Bancaires et Autres Passifs Financiers	IV.21	26 334 550	19 001 368
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		65 193 884	48 620 536
TOTAL DES PASSIFS		109 838 386	85 483 459
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES & PASSIFS		141 478 112	120 637 087

Etat de résultat Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019**(Exprimé en dinars)**

DESIGNATION	NOTES	31/12/2019	31/12/2018
Produits d'exploitation			
Revenus	V.1	42 532 466	46 719 562
Autres produits d'exploitation	V.2	716 768	867 041
Total des produits d'exploitation		43 249 234	47 586 603
Charges d'exploitation			
Variation des stocks des produits finis et des en-cours	V.3	(6 751 316)	(4 715 115)
Achats d'approvisionnements consommés	V.4	27 327 678	25 845 128
Charges de personnel	V.5	10 677 293	10 837 185
Dotations aux amortissements et aux provisions	V.6	6 258 752	5 176 496
Autres charges d'exploitation	V.7	5 680 560	4 991 733
Total des charges d'exploitation		43 192 966	42 135 427
Résultat d'exploitation		56 268	5 451 177
Charges financières nettes	V.8	3 817 771	4 568 542
Produits des placements	V.9	108 496	100 619
Autres gains ordinaires	V.10	98 808	346 619
Autres pertes ordinaires	V.11	117 718	123 638
Résultat des activités ordinaires avant impôt		(3 671 917)	1 206 235
Impôt sur les bénéfices	V.12	81 804	213 144
Résultat des activités ordinaires après impôt		(3 753 721)	993 092
Eléments extraordinaires		0	0
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		(3 753 721)	993 092

Etat des flux de trésorerie Arrêté au 31 décembre 2019 (exprimé en dinar tunisien)

Désignation	Notes	31/12/2019	31/12/2018
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net		(3 753 721)	993 092
Ajustements pour :			
Amortissements et provisions		6 258 752	5 176 496
Reprise sur provisions		(50 000)	(136 269)
Variations des :			
Stocks		(8 986 719)	(8 049 386)
Créances		3 638 758	(3 633 654)
Autres actifs		1 531 975	(3 871 315)
Fournisseurs et autres dettes		9 240 167	11 450 522
Quote-part subvention d'investissement		(10 772)	(10 772)
Transfert de charges		120 193	0
Actualisation des placements		15 614	5 424
Plus value de Cession d'immobilisations		0	(340 764)
Moins value de cession des immobilisations		0	427 000
Acquisitions des titres de placement	VI.11	(516)	(9 291)
Cessions des titres de placement	VI.12	104	300 414
Blocages de fonds et financements	VI.13	(58 219 953)	(40 467 213)
Déblocages de fonds et financements	VI.14	57 996 643	44 933 849
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		7 780 523	6 738 131
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles et autres actifs non courants	VI.1	(23 029 592)	(22 008 287)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles	VI.2	0	408 000
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières	VI.3	(708 919)	(123 549)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	VI.4	0	333 000
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissements		(23 738 511)	(21 390 836)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes et autres distributions		0	(744 000)
Encaissements provenant des emprunts bancaires	VI.5	15 500 000	16 237 803
Encaissements provenant des subventions d'investissements		250 592	
Encaissements des billets de trésorerie	VI.6	0	0
Remboursements des billets de trésorerie	VI.7	0	0
Encaissements provenant des emprunts leasing	VI.8	683 442	890 350
Remboursements des emprunts bancaires	VI.9	(3 898 686)	(3 226 389)
Remboursements des emprunts leasing	VI.10	(833 403)	(681 240)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		11 701 945	12 476 525
Variation de trésorerie		(4 256 044)	(2 176 180)
Trésorerie au début de l'exercice		(1 263 457)	912 723
Trésorerie à la clôture de l'exercice	VI.15	(5 519 500)	(1 263 457)

Notes aux états financiers

Les états financiers de la société SANIMED sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises, prévu par la loi n°96-112 du 31 Décembre 1996. Les principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière ainsi que par les normes comptables tunisiennes ont été respectés lors de l'élaboration des états financiers.

Les présents états financiers relatifs à la période allant du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019 totalisant au bilan 141.478.112 dinars et dégageant un résultat négatif de 3.753.721 dinars sont arrêtés par le conseil d'administration de la société.

I - Présentation de la société :

La Société «SANIMED» est une société anonyme, de nationalité tunisienne, régie par le droit tunisien. Elle a été créée le 27 avril 1998. Son capital s'élève au 31 décembre 2019 à 13.751.600 DT divisé en 12 400 000 actions de valeur nominale de 1,109 DT chacune. L'objet de la société est la fabrication et la commercialisation des articles sanitaires en céramique.

Son activité s'étend sur le marché tunisien et à l'exportation. L'ensemble de ses unités de production est implanté à Aouebed du gouvernorat de Sfax.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun. Elle est agréée par la loi 93-120 du 27 décembre 1993, portant promulgation du code d'incitations aux investissements.

II- Les faits marquants de l'exercice et événements postérieurs à la date de clôture:

II.1-Les faits marquants de l'exercice

La société a obtenu, en date du 12 juin 2019, l'accord de la DGE pour la restitution des crédits de TVA et d'IS pour les montants respectifs de 2.448.373 dinars et de 1.097.932 dinars.

La société a fait l'objet d'une notification des résultats de vérification fiscale approfondie qui a couvert la période de 2015 à 2018. La société a été redressée pour le montant de 236.640 dinars, dont 213.533 dinars en principal et 23.107 en pénalité. La société a comptabilisé une provision pour risque fiscal pour le montant de 60.000 dinars.

II.2-Evénement postérieur à la date de clôture:

L'application des dispositions du décret présidentiel n° 2020-28 du 22 mars 2020 limitant la circulation des personnes et les rassemblements hors horaires du couvre-feu, du décret gouvernemental n° 2020-156 du 22 mars 2020, portant fixation des besoins essentiels et des exigences nécessaires en vue d'assurer la continuité du fonctionnement des services vitaux, dans le cadre de la mise en œuvre des mesures de mise en confinement total et du décret gouvernemental n° 2020-208 du 2 mai 2020, portant fixation des prescriptions de confinement ciblé, par la société, a eu pour conséquence des modifications dans les niveaux de production. Sans pouvoir encore donner une estimation précise des impacts sur l'exercice 2020, la société estime que l'activité et les performances dudit exercice seront sensiblement impactées.

III- Les principes, règles et méthodes comptables

III.1- Unité monétaire :

Les états financiers sont établis en dinar tunisien.

III.2- Les immobilisations et amortissements :

La société « SANIMED » a changé l'estimation de la durée de vie de ses immobilisations corporelles sur la base d'un rapport d'un expert judiciaire en automatisme, en mécanique et en électricité daté du 10 mars 2020.

L'estimation de la durée de vie utile des immobilisations corporelles est faite principalement pour les immobilisations corporelles suivantes :

- Bâtiments et construction.
- Installations et agencements techniques.
- Equipements industriels et machines de production.

Le tableau des immobilisations et des amortissements a été établi sur cette base générant un impact positif sur le résultat de l'exercice de 1.323.724 dinars.

III.3- Les emprunts :

Les emprunts figurent aux passifs du bilan pour la partie débloquée sous la rubrique passifs non courants.

La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants.

III.4- La comptabilisation des immobilisations acquises en leasing :

Les contrats de crédit-bail sont examinés pour être qualifiés en contrats de location financement ou de location simple.

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location-financement s'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs.

Les immobilisations corporelles acquises en vertu d'un contrat de location financement sont enregistrées au bilan à leur juste valeur ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

La dette correspondante, nette des intérêts financiers, est inscrite au passif. Le loyer est défalqué entre remboursement du principal et charges financières selon le taux d'intérêt effectif du contrat.

Les charges financières sont comptabilisées en charge de l'exercice à moins qu'elles ne soient capitalisées dans le coût d'un actif qualifiant.

En l'absence de certitude raisonnable quant au transfert de propriété, les immobilisations acquises par voie d'un contrat de location financement sont amorties selon la méthode linéaire sur la période la plus courte entre la durée d'utilité et la durée des contrats.

Les frais de location simple sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. A partir de l'exercice 2008, la société a adopté l'approche patrimoniale pour la comptabilisation des immobilisations acquises par voie de Leasing

III.5- La valorisation des stocks :

Les valeurs d'exploitation sont évaluées comme suit :

- Les matières premières, matières consommables et pièces de rechange sont valorisées au coût d'acquisition selon la méthode du coût moyen pondéré. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et taxes non récupérables par la société, ainsi que les frais de transport, d'assurances liées au transport, de réception et d'autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés ;
- Les stocks de moules sont valorisés au coût de production de l'année, qui comprend le coût de matière première et la quote-part des frais directs et indirects rattachés à la production.
- Les stocks de marchandises sont valorisés au coût d'acquisition selon la méthode du coût moyen pondéré.
- Les produits finis sont valorisés au coût de production de l'année, qui comprend le coût de matière première et la quote-part des frais directs et indirects rattachés à la production ; et
- Les produits semi-finis, sont valorisés au coût engagé jusqu'au stade de fabrication.

Conformément aux dispositions du paragraphe 29 de la NCT 4 relative aux stocks, la méthode choisie par la société pour la comptabilisation des flux d'entrées et de sorties des stocks est la méthode de l'inventaire intermittent.

III.6- La comptabilisation des revenus :

Les revenus sont comptabilisés au prix de vente net de remises et réductions commerciales consenties par la société et les taxes collectées pour le compte de l'Etat.

III.7- La comptabilisation des opérations en monnaies étrangères :

Conformément aux dispositions du paragraphe 06 de la NCT 15 relative aux opérations en monnaie étrangère, les actifs, passifs, et charges résultant d'une opération en monnaie étrangère sont convertis en monnaie de comptabilisation à la date de l'opération selon le taux de change en vigueur à cette date. A la date de clôture, les éléments monétaires en monnaies étrangères sont évalués en utilisant le taux de change en vigueur à la date de clôture et la différence de change est inscrite au compte gain ou perte de change.

IV- Notes sur le bilan

	31/12/2019	31/12/2018
Note IV.1 Immobilisations incorporelles :	240 229	237 436
* Logiciels	238 689	235 896
* Concessions, Marques Et Brevets	1 540	1 540

Note IV.2 Amortissement des immobilisations incorporelles :	(220 158)	(191 960)
--	------------------	------------------

* Amortissement Logiciel	(218 617)	(190 420)
* Amortissements Concessions Marques Et Brevets	(1 540)	(1 540)

Note IV-3 Immobilisations corporelles :	110 164 630	87 337 750
--	--------------------	-------------------

* Terrains	5 115 244	3 568 817
* Constructions	18 437 566	15 286 732
* Constructions à Statut Juridique Particulier	1 333 835	1 333 835
* Agencements & Aménagements	3 356 629	2 486 205
* Installations Techniques	3 938 710	3 134 001
* Matériel Industriel	53 661 640	41 318 856
* Matériel Industriel à Statut Juridique Particulier	730 279	730 279
* Outillages Industriels	10 742 326	6 740 832
* Matériel de Bureau	684 656	537 285
* Matériel de Transport	4 405 052	4 233 247
* Matériel de Transport à Statut Juridique Particulier	2 619 919	2 253 549
* Matériel Informatique	482 361	433 771
* Autres Immobilisations	429 121	385 090
* Equipements -Climatisation-	158 753	156 519
* Constructions en Cours	810 990	1 886 598
* Installation Technique Matériel & Outillage en Cours	3 257 548	2 605 132
* Installation Technique Matériel & Outillage Baignoire en Cours	0	247 000

Note IV.4 Amortissements des immobilisations corporelles :	(31 117 350)	(26 415 973)
---	---------------------	---------------------

* Amortissements Matériel de Transport	(2 758 748)	(2 601 747)
* Amortissements Matériel de Transports à Statut Juridique Particulier	(1 732 588)	(1 281 038)
* Amortissements Matériel Industriel à Statut Juridique Particulier	(152 668)	(114 121)
* Amortissements Matériel Informatique	(388 953)	(321 593)
* Amortissements Constructions	(5 026 490)	(4 230 705)
* Amortissements Construction à Statut Juridique Particulier	(235 608)	(168 916)
* Amortissements Matériel Industriel	(15 694 254)	(13 479 815)
* Amortissements Installation Technique	(1 745 594)	(1 606 933)
* Amortissements Outillage Industriel	(897 962)	(632 326)
* Amortissements Agencement & Aménagement	(1 863 147)	(1 448 385)
* Amortissements Equipement - Climatisation	(107 830)	(98 856)
* Amortissements Matériel de Bureau	(290 977)	(235 108)
* Amortissements Autres Immobilisations	(222 532)	(196 428)

Note IV.5 Immobilisations financières :	3 520 529	2 811 610
* Titres de Participation	2 045 550	2 045 550
* Dépôts et Cautionnements	5 920	2 070
* Avance / Consommation Electricité	204 304	156 418
* Avance / Consommation Gaz	487 091	329 620
* Avance / Consommation SONEDE	2 500	2 500
* Fonds de Garantie UNIFACTOR	25 688	0
* Fonds de Garantie BH	706 358	275 453
* Fonds de Garantie STB	43 118	

• Conformément à l'article 5 du contrat pour la fourniture de gaz naturel N°91170 conclu avec la STEG en date du 27 septembre 1999, la société SANIMED s'engage à verser à la STEG une avance sur consommation égale au douzième du montant de la fourniture annuelle. Le montant de cette avance sera complété pendant la durée du contrat en cas d'augmentation de consommation et elle sera remboursée par la STEG à l'expiration de l'abonnement.

De ce fait, cette avance constitue une caution au nom de la STEG qui doit être présentée au niveau de la rubrique immobilisations financières.

• Conformément à l'article 8 du contrat pour la fourniture de l'énergie électrique en moyenne tension N°91165 conclu avec la STEG en date du 16 juin 1999, la société SANIMED s'engage à verser à la STEG une avance sur consommation égale au douzième du montant de la fourniture annuelle. Le montant de cette avance sera complété pendant la durée du contrat en cas d'augmentation de consommation et elle sera remboursée par la STEG à l'expiration de l'abonnement.

De ce fait, cette avance constitue une caution au nom de la STEG qui doit être présentée au niveau de la rubrique immobilisations financières.

En ce qui concerne l'avance sur consommation de la SONEDE, il s'agit d'une caution sur les compteurs, de ce fait, cette avance constitue une caution au nom de la SONEDE qui doit être présentée au niveau de la rubrique immobilisations financières.

Tableau détaillé des titres de participation

Désignation	Au 31/12/2018	Acquisition / Libérations	Cessions	Au 31/12/2019	Provisions	VCN au 31/12/2019	% de détention
SOTES	60 550	0	0	60 550	0	60 550	10%
UTIME	10 000	0	0	10 000	0	10 000	0,14%
SOMOSAN	575 000	0	0	575 000	0	575 000	4,67%
TP INCOME LIBYE	1 400 000	0	0	1 400 000	700 000	700 000	9,92%
Total	2 045 550	0	0	2 045 550	700 000	1 345 550	

La société n'a pas constaté une provision sur les titres détenus dans le capital de la société SOMOSAN pour les raisons suivantes :

Un plan de restructuration de la société est en cours d'élaboration prévoyant notamment le rééchelonnement des dettes bancaires et la compression des charges d'exploitation.

L'obtention de l'engagement du gouvernorat de Gafsa pour la connexion du site de production au réseau du Gaz naturel.

Note IV.6 Provisions sur immobilisations financières:	(700 000)	(700 000)
* Provisions sur Titres de Participation	(700 000)	(700 000)

Note IV.7 Autres actifs non courants :	265 300	615 255
* Charges à Répartir	2 503 103	2 303 184
* Résorptions Charges à Répartir	(2 237 803)	(1 687 929)

La résorption des charges à répartir au titre de l'exercice 2019 s'élève à 549 874,323 dinars.

La résorption des charges à répartir se fait conformément à la méthode linéaire.

Les activités dont lesquelles la société est engagée ainsi que les taux de résorption des charges à répartir se détaillent comme suit :

Désignation	Montant capitalisé en 2019	Montant capitalisé avant 2019	Taux	Résorption 2019
OPTIMISATION FORMULE EMAIL VC ET GF		13 319	33%	0
ASSISTANCE COULAGE CUVETTES EN UNE SEULE COULE		36 399	33%	0
Foire 2014		368 196	50%	0
Foire FRUNKFURT		105 015	33%	0
Foire 2016		279 961	50%	0
Frais d'introduction en bourse		484 148	50%	0
Foire 2018		1 016 146	50%	508 073
Foires 2019	199 919		33%	41 801
Total	199 919	2 303 184		549 874

Note IV.8 Stocks :	38 810 970	29 824 250
* Stock - Matières Premières & Consommables	8 351 321	7 057 219
* Stock - Matières Premières & Consommables Baignoire	923 695	400 795
* Stock – Moules	760 429	609 409
* Stock - Emballages	567 557	629 045
* Stock - Produits En Cours	1 397 176	1 030 577
* Stock - Produits Finis	24 207 642	18 049 962
* Stock - Marchandises	2 287 668	2 047 242
* Stock - Produits Finis Baignoires	252 583	0
* Stock - Produits En Cours Baignoires	62 899	0

Note IV.9 Provisions sur stocks :	(2 178 687)	(1 079 192)
* Provisions sur Stock - Produits Finis	(2 178 687)	(1 079 192)

Note IV.10 Clients et comptes rattaches :	12 642 423	15 997 798
* Clients Ordinaires	10 990 375	13 822 238
* Clients Effets à Recevoir	28 451	501 962
* Clients Douteux	1 623 597	1 673 597
Note IV.11 Provisions pour dépréciation des clients :	(1 623 597)	(1 673 597)
* Provisions pour Dépréciation des Clients & Comptes Rattachés	(1 623 597)	(1 673 597)
Note IV.12- Autres actifs courants :	9 195 301	10 727 276
* Prêts au Personnel	149 418	158 906
* Fournisseurs, Ristournes à Obtenir	0	0
* Etat et Collectivités Publiques (Actifs)	1 809 309	4 889 520
* Débiteurs Divers	7 236 574	5 678 851
Note IV.13 Liquidités et équivalents de liquidités :	2 478 522	3 146 433
* Banques	78 424	373 649
* Caisse	2 895	7 431
* Blocage de Fonds	194 701	264 266
* MAC Actions SOMOCER	0	0
* Actions SICAV FIDELITY	12 608	12 159
* STB Finance (Titres STB)	80 730	63 480
* MAXULA BOURSE actions SICAV	91 792	8 660
* MAXULA BOURSE actions SOMOCER	9 139	125 171
* Droit Attribution SOMOCER	0	0
* Billet Trésorerie SOPPEC INVEST	90 000	90 000
* Intérêt Courus Billet Trésorerie SOPPEC INVEST	36 507	29 307
* Intérêt Courus Billet Trésorerie AB CORPORATION	195 000	155 000
* Billet Trésorerie AB CORPORATION	500 000	500 000
* Billet Trésorerie SOMOCER	0	0
* Chèques en Caisse	55 188	857 793
* Chèques à L'encaissement	980 874	133 848
* Effets à L'Encaissement	664	0
* Effets à L'Escompte	150 000	525 669

Conformément aux dispositions du paragraphe 27 de la NCT 7 relative aux placements, les actions détenues par MAC SA, STB FINANCE et MAXULA BOURSE ainsi que les billets de trésorerie au nom de la société SOPPEC INVEST et AB CORPORATION et SOMOCER constituent des placements à court terme du fait que la société n'a pas l'intention de les conserver pendant plus d'un an.

Notons que le fait de les détenir pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause ses classements si l'intention n'a pas changé.

Lors de leurs acquisitions, les placements sont comptabilisés à leur coût conformément aux dispositions du paragraphe 5 de la NCT 7 relative aux placements.

A la date de clôture les placements à court terme sont évalués :

-à la valeur du marché qui correspond au cours en bourse moyen pondéré du mois de décembre pour les titres cotés en bourse.

-au coût d'acquisition pour les billets de trésorerie.

Les plus ou moins- value dégagée des placements côtés très liquide sont portés en résultat. Les moins-values des autres placements font l'objet de provisions.

Désignation	Au 31/12/2018	Acquisitions ou souscriptions	Cessions / Remboursement	Reclassement	Actualisation	Au 31/12/2019
* MAC Actions SOMOCER	0					0
* SICAV FIDELITY	12 159	516,36	103,676		36	12 608
* STB FINANCE (Titres STB)	63 480				17 250	80 730
* MAXULA BOURSE actions SOMOCER	125 171				(33 379)	91 792
* MAXULA BOURSE actions SICAV	8 660				479	9 139
* Billet Trésorerie SOPPEC INVEST	90 000					90 000
*Billet Trésorerie AB CORPORATION	500 000					500 000
* Billet Trésorerie SOMOCER	0					0
	799 470	516,36	103,676	0	(15 614)	784 269

*** Actions détenues par « MAC SA »**

	Nombre d'actions	Coût d'acquisition	Valeur de marché	Valeur au 31/12/2018
FIDELITY SICAV	50	104,808	105,949	5 297
FIDELITY SICAV	2	102,764	105,949	212
FIDELITY SICAV	51	104,401	105,949	5 403
FIDELITY SICAV	5	102,682	105,949	530
FIDELITY SICAV	4	95,089	105,949	424
FIDELITY SICAV	3	103,125	105,949	318
FIDELITY SICAV	4	103,272	105,949	424
	119			12 608

*** Actions détenues par « STB FINANCE »**

	Nombre d'actions	Coût d'acquisition	Valeur de marché	Valeur au 31/12/2018
STB	17 250	5,8	4,68	80 730
	17 250			80 730

*** Actions détenues par « MAXULA BOURSE »**

	Nombre d'actions	Coût d'acquisition	Valeur de marché	Valeur au 31/12/2018
SOMOCER	119 210	2,025	0,77	91 792
	119 210			91 792

	Nombre d'actions	Coût d'acquisition	Valeur de marché	Valeur au 31/12/2018
SICAV	86	103,227	106,271	9 139
	86			9 139

Le compte « blocage de fonds » est présenté au niveau de la rubrique liquidités et équivalents de liquidités car il s'agit d'un chèque versé sans mention de date facilement convertible en liquidité par simple mention de date.

Les comptes « Actions SICAV FIDELITY », « STB FINANCE, Titres STB », « MAXULA BOURSE actions SOMOCER », « MAXULA BOURSE actions SICAV », « billets de trésorerie SOPPEC INVEST », « billets de trésorerie AB CORPORATION », « intérêts courus billets de trésorerie SOPPEC INVEST » et « intérêts courus billets de trésorerie AB CORPORATION » sont présentés au niveau de la rubrique liquidités et équivalents de liquidités dans la mesure où ils correspondent à des placements à court terme très liquide facilement convertibles en un montant connu de liquidités et dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative.

*** Total des actifs** **141 478 112** **120 637 087**

31/12/2019 **31/12/2018**

Note IV.14 Capital social : **13 751 600** **13 751 600**

* Capital Social 13 751 600 13 751 600

Le capital social de notre société s'élève à 13 751 600 dinars divisé en 12 400 000 actions de valeur nominale 1.109 dinar entièrement libérées.

Note IV.15 Réserves : **7 973 340** **6 980 249**

* Réserve Légale 1 266 541 1 216 886

* Réserves facultatives 6 706 799 5 763 362

Note IV.16 Résultats reportés : **0** **0**

* Résultats Reportés 0 0

Note IV.17 Autres capitaux propres : **13 668 508** **13 428 688**

* Subventions d'Investissement 282 908 43 088

* Primes d'émission 13 385 600 13 385 600

La société a encaissé au cours des exercices 2013 deux subventions d'investissements pour un montant de 58 685 et 49 034 dinars. En 2019, la société a encaissé une subvention d'investissement pour un montant de 250 592 dinars. Les subventions d'investissement sont rapportées aux résultats des exercices pendant lesquels sont constatées les charges d'amortissement relatives aux immobilisations acquises.

Ces subventions sont rapportées proportionnellement à ces charges d'amortissements. Les conditions relatives à ces subventions d'investissements sont respectées par la société.

Nature des subventions d'investissements	Date Acquisition	Taux	Valeur Brute	Amort. Antérieurs	VCN au 31/12/2018	Dotation aux amort.	Amort. cumulés	VCN au 31/12/2019
I.T.P	15/01/2013	6,67%	58 685	35 213	23 472	5 869	41 082	17 603
2ème Plan de mise à niveau	06/05/2013	6,67%	49 034	29 419	19 615	4 903	34 322	14 712
2ème Plan de mise à niveau	01/12/2019		250 592					250 592
Total			358 311	64 632	43 087	10 772	75 404	282 907

* Les mouvements des capitaux propres pour l'exercice 2019 se résument dans le tableau suivant :

Désignation	Capital	Autres capitaux propres	Réserves légales	Résultats reportés	Réserves facultatives	Subvention d'investissement	Subvention d'inv. inscrite au résultat	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2018	13 751 600	13 385 600	1 216 885	0	5 763 362	107 719	(64 632)	993 092	35 153 627
Affectation de résultat 2018			49 655		943 437			- 993 092	
Distribution de dividendes									
Augmentation de capital en numéraires									
Subventions						250 592			250 592
Amortissements subventions							(10 772)		(10 772)
Résultat au 31/12/2019								(3 753 721)	(3 753 721)
Solde au 31/12/2019	13 751 600	13 385 600	1 266 540	0	6 706 799	358 311	(75 404)	(3 753 721)	31 639 726

Le restant sur les fonds propres disponibles au 31/12/2013 conformément au paragraphe 7 de l'article 19 de la loi de finances 2013-54 du 30/12/2013 totalisent 304 008 dinars et qui se détaillent comme suit :

Réserves légales	304 008
Total des fonds propres régis par le paragraphe 7 de l'article 19 de la loi de finance 2013-54	304 008

Note IV.18 Emprunts :**44 584 502****36 802 924**

* Emprunt - BIAT	0	88 583
* Emprunt - BH	6 544 543	4 435 820
* Emprunt - STB	22 711 438	13 433 846
* Emprunt - BTK	1 294 196	1 872 468
* Emprunt - BFT	0	0
* Emprunt - BNA	936 458	1 186 458
* Emprunt - ATB	2 333 333	2 533 333
* Emprunt - BT	216 667	476 667
* Emprunt - UIB	5 927 778	7 361 111
* Emprunt - ATTIJARI	3 075 461	3 500 000
* Emprunt - ATL Leasing	780 824	631 886
* Emprunt - ZITOUNA IJARA	119 626	50 739
* Emprunt - ATTIJARI Leasing	101 696	184 255
* Emprunt - Al WIFACK Leasing	528 376	804 699
* Emprunt - HANNIBAL Leasing	14 107	21 255
* Articles constatés	0	221 803

Tableau détaillé des emprunts

Emprunts	Solde au 31-12-2018			Mouvements de la période		Solde au 31-12-2019		
	Total début de la période	Echéance à + 1 an	Echéance à - 1 an	Acquisitions	Règlements échéances	Total fin de la période	Echéances à + 1 an	Echéances à - 1 an
STB 2 150 MDT	865 972	507 639	358 333		298 611	567 361	149 306	418 056
STB 143MDT	57 597	33 764	23 833		19 861	37 736	9 931	27 806
STB 189 MDT	76 125	44 625	31 500		26 250	49 875	13 125	36 750
STB 88 MDT	35 444	20 778	14 667		12 222	23 222	6 111	17 111
STB 48 MDT	19 333	11 333	8 000		6 667	12 667	3 333	9 333
STB 82 MDT	34 464	20 203	14 261		11 884	22 580	5 942	16 638
BH 2 500 MDT	2 197 901	1 935 820	262 081		262 081	1 935 820	1 654 133	281 687
BIAT 1 100 MDT	302 479	88 583	213 896		213 896	88 583		88 583
BNA 1 100 MDT	767 708	630 208	137 500		137 500	641 667	492 708	148 958
BT 800 MDT	453 333	293 333	160 000		160 000	306 667	133 333	173 333
BNA 400 MDT	287 500	237 500	50 000		50 000	237 500	187 500	50 000
BNA 300 MDT	225 000	187 500	37 500		37 500	187 500	150 000	37 500
BT 500 MDT	283 333	183 333	100 000		100 000	191 667	83 333	108 333
BNA 200 MDT	156 250	131 250	25 000		25 000	131 250	106 250	25 000
BTK 1 200 MDT	33 380		33 380		33 380			
BTK 1 500 MDT	860 647	668 739	191 909		191 909	668 739	462 213	206 526
BTK 2 700 MDT	1 549 165	1 203 729	345 436		345 436	1 203 729	831 983	371 746
BFT 850 MDT	81 562		81 562		93 205			
ATB 3 000 MDT (2)	2 733 333	2 533 333	200 000		200 000	2 533 333	2 333 333	200 000
STB 6 000 MDT	5 526 108	4 980 690	545 419		452 463	5 073 645	4 403 320	670 325
STB 5 000 MDT	5 000 000	4 444 444	555 556		462 963	4 537 037	3 888 889	648 148
UIB 3 000 MDT	3 000 000	2 500 000	500 000		500 000	2 500 000	1 900 000	600 000
Attijari 3 500 MDT	3 500 000	3 500 000				3 500 000	3 075 461	424 539
STB 3 500 MDT	3 500 000	3 370 370	129 630		64 815	3 435 185	2 981 481	453 704
UIB 5 000 MDT	5 000 000	4 861 111	138 889		138 889	4 861 111	4 027 778	833 333
BH 2 500 MDT (2)	2 500 000	2 500 000				2 500 000	2 390 410	109 590
BH 2 500 MDT (3)				2 500 000		2 500 000	2 500 000	
STB 6 000 MDT (2)				6 000 000		6 000 000	5 250 000	750 000
STB 7 000 MDT				7 000 000		7 000 000	6 000 000	1 000 000
Total emprunts bancaires	39 046 637	34 888 287	4 158 350	15 500 000	3 844 531	50 746 874	43 039 874	7 707 000
Recette finances	317 803	221 803	96 000		317 803	0	0	0
Leasing	2 416 238	1 692 833	723 405	683 442	833 403	2 264 878	1 544 628	720 250
Total	41 780 678	36 802 923	4 977 755	16 183 442	4 995 737	53 011 753	44 584 502	8 427 250

Tableau détaillé des emprunts leasing :

Année	Contrat N°	Catégorie	Valeur Brute	Echéance à -d'1 an	Echéance entre 1 et 5 ans	Total des paiements restants au 31/12/2019	Charges d'intérêts à payer	V. actualisée des paiements restants
2015	509 750	Matériel et outillage	30 000	1 921		1 921	18	1 921
2015	1506200008	Matériel et outillage	39 869	1 494		1 494	17	1 493
2015	517 920	Matériel de transport	43 699	2 756		2 756	24	2 756
2015	515 390	Matériel et outillage	26 260	1 700		1 700	16	1 700
2015	512 920	Matériel et outillage	44 845	1 903		1 903	8	1 903
2015	526 550	Matériel de transport	28 830	2 404		2 404	30	2 404
2015	529 360	Matériel et outillage	117 068	12 033		12 033	193	12 033
2015	478 850	Matériel et outillage	52 559	5 391		5 391	85	5 391
2015	504 610	Matériel de transport	80 063	17 541		17 541	676	17 541
2015	205 270	Matériel de transport	422 439	92 257		92 257	3 485	92 257
2016	567 600	Matériel et outillage	34 920	8 435	750	9 185	488	9 185
2016	478 830	Matériel de transport	52 900	12 422	1 085	13 507	601	13 507
2016	582 150	Matériel et outillage	46 000	10 697	3 800	14 497	886	14 497
2016	215 600	Construction	1 240 000	184 066	528 376	712 442	124 587	712 442
2016	537 800	Matériel de transport	37 345	7 451	0	7 451	168	7 451
2016	589 190	Matériel de transport	61 895	13 645	0	13 645	480	13 645
2016	606 040	Matériel et outillage	22 050	4 971	4 085	9 056	811	9 056
2017	646 110	Matériel de transport	58 070	12 059	20 306	32 365	3 732	32 365
2017	650 770	Matériel de transport	60 070	12 372	22 005	34 376	3 991	34 376
2017	594 120	Matériel et outillage	50 149	10 249	19 227	29 476	3 484	29 476
2017	489 560	Matériel et outillage	35 239	7 149	14 107	21 255	2 554	21 255
2018	681 420	Matériel de transport	99 127	19 404	48 172	67 577	9 257	67 577
2018	631 860	Matériel et outillage	61 000	11 682	32 267	43 949	7 523	43 949
2018	631 920	Matériel et outillage	92 999	17 823	49 117	66 940	11 301	66 940
2018	704 520	Matériel et outillage	357 681	67 294	198 475	265 768	54 111	265 768
2018	704 720	Matériel de transport	161 142	29 995	92 146	122 141	25 767	122 141
2018	693 280	Matériel et outillage	57 401	11 074	29 485	40 559	6 929	40 558
2018	1 831 000 009	Matériel et outillage	61 001	10 842	38 403	49 245	11 882	49 245
2019	724 910	Matériel et outillage	61 001	20 215	23 072	43 287	5 703	43 287
2019	729 960	Matériel et outillage	140 238	19 126	82 888	102 014	30 589	102 014
2019	736 410	Matériel et outillage	235 000	38 978	172 677	211 655	62 687	211 655
2019	736 980	Matériel et outillage	24 001	7 611	11 846	19 457	3 030	19 457
2019	1 904 456 960	Matériel de transport	117 132	19 893	81 223	101 116	27 872	101 116
2019	731 750	Matériel de transport	106 070	23 398	71 117	94 515	22 297	94 515
Total			4 158 062	720 250	1 544 628	2 264 878	425 282	2 264 877

Note IV.19: Fournisseurs et comptes rattachés :	37 168 850	27 036 875
* Fournisseurs	24 330 029	17 622 181
* Fournisseurs Effets à Payer	9 377 986	9 414 695
* Fournisseurs Effets Impayés	3 460 835	
Note IV.20 : Autres passifs courants :	1 690 484	2 582 292
* Personnel, Rémunérations Dues	1 099 665	1 827 264
* Etat et Collectivités Publiques (Passif)	65 462	1 248
* Actionnaires dividende à payer	83 014	516 200
* Charges à Payer	442 343	237 580
Note IV.21 : Concours bancaires :	26 334 550	19 001 368
* Crédits de Financement Stocks	2 477 000	2 200 000
* Crédits de Financement Export	2 950 000	2 350 000
* MCNE STB	1 219 750	2 978 650
* MCNE UIB	756 800	626 850
* MCNE BH	173 350	566 300
* MCNE ATTIJARI	385 800	478 400
* MCNE ATB	245 200	144 880
* MCNE BT	450 300	0
* MCNE BTK	138 700	0
* MCNE BNA	255 600	193 400
* Echéances à Moins d'un an / Dettes à long terme	8 427 250	4 925 124
* Articles constatés	0	96 000
* Intérêts Courus	445 876	182 228
* Découvert Mobilisé UIB	2 036 214	2 253 000
* Découvert Mobilisé BTK	390 000	362 000
* Découvert Mobilisé STB	0	0
* Découvert Mobilisé BH	67 977	0
* Découvert Mobilisé ATB	238 000	0
* Découverts Bancaires	5 600 819	1 644 536
* Blocage de Fonds	75 913	0
* Total des capitaux propres et passifs	141 478 112	120 637 087
Note V.1 : Revenus :	42 532 466	46 719 562
* Chiffre d'Affaires Local	26 645 958	28 236 502
* Chiffre d'Affaires à L'Exportation	15 886 508	18 483 060
Note V.2 : Autres produits d'exploitation :	716 768	867 041
* Produits des Autres Activités	655 997	720 000
* Quotes-Parts des Subvention d'investissement	10 772	10 772
* Reprise sur provisions	50 000	136 269

Note V.3 : Variation des stocks des produits finis et des encours	(6 751 316)	(4 715 115)
--	--------------------	--------------------

* Variation des Stocks des produits finis et des encours	(6 751 316)	(4 715 115)
--	-------------	-------------

Note V.4 : Achats d'approvisionnements et MP consommés :		
---	--	--

27 327 678	25 845 128
-------------------	-------------------

* Achats de Matières Premières	13 927 784	13 098 191
--------------------------------	------------	------------

* Achats de Matières Premières Baignoire	1 385 651	400 795
--	-----------	---------

* Achats Autres Fournitures Consommables	5 410 151	5 517 577
--	-----------	-----------

* Variations des Stocks de Matières et Fournitures	(2 002 647)	(3 197 466)
--	-------------	-------------

* Achats de Marchandises	3 259 846	5 033 444
--------------------------	-----------	-----------

* Achat non Stocké	5 346 894	4 992 585
--------------------	-----------	-----------

Note V.5 : Charges de personnel	10 677 293	10 837 185
--	-------------------	-------------------

* Salaires et Autres Charges	8 902 395	9 108 786
------------------------------	-----------	-----------

* Charges Sociales Légales	1 774 898	1 728 398
----------------------------	-----------	-----------

Note V.6 : Dotations aux amortissements et aux provisions		
--	--	--

6 258 752	5 176 496
------------------	------------------

* Dotations aux Amortissements	5 279 449	4 735 520
--------------------------------	-----------	-----------

* Charges Immobilisées	(120 193)	
------------------------	-----------	--

* Dotations aux Provisions	1 099 496	440 975
----------------------------	-----------	---------

Note V.7 : Autres charges d'exploitation :	5 680 560	4 991 733
---	------------------	------------------

* Locations	487 167	330 115
-------------	---------	---------

* Entretien & Réparations	801 977	666 008
---------------------------	---------	---------

* Assurances	185 805	235 998
--------------	---------	---------

* Etudes, Recherches et Divers Services	546 428	443 688
---	---------	---------

* Publicités	135 099	151 092
--------------	---------	---------

* Dons	258 194	141 270
--------	---------	---------

* Transports et Déplacements	1 123 210	1 458 169
------------------------------	-----------	-----------

* Réceptions	180 075	177 808
--------------	---------	---------

* Frais de Communication	122 841	104 307
--------------------------	---------	---------

* Commissions Bancaires	566 589	306 494
-------------------------	---------	---------

* Jetons de Présence	180 000	150 000
----------------------	---------	---------

* Impôts et Taxes	359 769	333 430
-------------------	---------	---------

* Charges Immobilisées	(25 709)	(22 182)
------------------------	----------	----------

* Achats non Stockés	759 115	515 536
----------------------	---------	---------

Note V.8 Charges financières nettes :	3 817 771	4 568 542
* Intérêts des Emprunts	1 085 910	1 366 429
* Intérêts d'Escomptes Bancaires	937 949	468 385
* Pertes Liées à des Participations	36 923	7 061
* Intérêts sur Financement Devises BTK	0	0
* Intérêts Financement Export	259 804	234 030
* Intérêts Financement Stock	212 749	171 954
* Intérêts MCNE	452 644	428 294
* Echelles d'Intérêts	569 844	381 576
* Intérêts Billet de Trésorerie	39 012	0
* Intérêts Découvert Mobilisé UIB	96 550	60 435
* Intérêts Découvert Mobilisé BTK	36 352	9 223
* Intérêts Découvert Mobilisé STB	0	0
* Intérêts Découvert Mobilisé BH	9 390	0
* Intérêts Découvert Mobilisé ATB	26 154	0
* Intérêts Découvert Mobilisé BTL	5 015	0
* Intérêts Découvert Mobilisé Attijari	83 141	29 019
* Intérêts des Obligations Cautionnées	18 821	48 258
* Intérêts FACTORING	175 528	113 215
* Pertes de Change	3 941 945	2 197 433
* Intérêts de Retard Impayés	402 453	101 094
* Gain de Change	(4 572 414)	(1 047 864)
Note V.9 Produits des placements :	108 496	100 619
* Produits des billets de trésorerie	87 200	85 400
* Autres Produits	21 296	15 219
Note V.10 Autres gains ordinaires :	98 808	346 619
* Autres Gains	98 808	346 619
Note V.11 Autres pertes ordinaires :	117 718	123 638
* Autres Pertes Ordinaires	117 718	123 638
Note V.12 Impôts sur les bénéfices :	81 804	213 144
* Impôts sur les bénéfices	81 804	213 144

Note VI.1 Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisation Corp et Incorp. :	(23 029 592)	(22 008 287)
* Logiciels	(2 793)	(27 808)
* Terrains	(1 546 427)	(71 795)
* Constructions	(3 150 834)	(2 438 543)
* Constructions à Statut Juridique Particulier	0	0
* Agencements & Aménagements	(870 424)	(415 132)
* Installations Techniques	(804 708)	(275 228)
* Matériel Industriel	(12 342 784)	(9 141 471)
* Matériel Industriel à Statut Juridique Particulier	0	(450 680)
* Outillages Industriels	(4 001 494)	(3 263 362)
* Matériel de Bureau	(147 371)	(85 184)
* Matériel de Transport	(171 805)	(803 439)
* Matériel de Transport à Statut Juridique Particulier	(366 370)	(382 469)
* Matériel Informatique	(48 590)	(92 575)
* Autres Immobilisations	(44 031)	(33 830)
* Equipements -Climatisation-	(2 234)	(16 339)
* Constructions en Cours	1 075 609	(647 040)
* Installation Technique Matériel & Outillage en Cours	(652 416)	(2 600 245)
* Installation Technique Matériel & Outillage		(247 000)
Baignoire en Cours	247 000	
* Matrices en cours	0	0
* Matériel de Transport en Cours	0	0
* Charges à Répartir	(199 919)	(1 016 146)
Note VI.2 Encaissements provenant de la cession d'Immobilisations corporelles :	0	408 000
* Cession de Matériel Industriel	0	408 000
Note VI.3 Décaissements affectés à l'acquisition d'Immobilisations Financières :	(708 919)	(123 549)
* Dépôts et Cautionnements	(3 850)	0
* Avance / Consommation Electricité	(47 886)	(27 229)
* Avance / Consommation Gaz	(157 471)	(53 278)
* Fonds de Garantie UNIFACTOR	(25 688)	0
* Fonds de Garantie BH	(430 905)	(43 042)
* Fonds de Garantie STB	(43 118)	
Note VI.4 Encaissements provenant de la cession d'Immobilisations financières :	0	333 000
* Avance / Consommation Electricité		
* Cession des titres de participations de SANIMEUBLE	0	183 000
* Fonds de Garantie UNIFACTOR	0	150 000

Note VI.5 Encaissements provenant des Emprunts

Bancaires :	15 500 000	16 237 803
* Emprunt ATB	0	0
* Emprunt STB	13 000 000	4 920 000
* Emprunt BH	2 500 000	2 500 000
* Emprunt UIB	0	5 000 000
* Emprunt Attijari	0	3 500 000
* Emprunt Recette de Finances	0	317 803

Note VI.6 Encaissements des billets de trésorerie :	0	0
* Encaissements des Billets de Trésorerie	0	0

Note VI.7 Remboursements des billets de trésorerie :	0	0
* Remboursements des Billets de Trésorerie	0	0

Note VI.8 Encaissements provenant des Emprunts

Leasing :	683 442	890 350
* Emprunt - ATTIJARI Leasing	0	153 999
* Emprunt - ATL Leasing	566 310	675 350
* Emprunt - ZITOUNA Ijara	117 132	61 001
* Emprunt - AI WIFACK Leasing	0	0
* Emprunt - HANNIBAL	0	0

Note VI.9 Remboursements des emprunts bancaires (3 898 686) (3 226 389)

:		
* Emprunt - BIAT	(213 896)	(198 350)
* Emprunt - BH	(262 081)	(243 839)
* Emprunt - STB	(1 355 736)	(1 033 464)
* Emprunt - BTK	(570 724)	(755 209)
* Emprunt - BFT	(93 205)	(139 716)
* Emprunt ATB	(200 000)	(200 000)
* Emprunt BT	(260 000)	(260 000)
* Emprunt BNA	(250 000)	(250 000)
* Emprunt UIB	(638 889)	0
* Emprunt Recette de Finances	(317 803)	(123 644)
* Intérêts Courus	263 648	(22 167)

Note VI.10 Remboursements des emprunts Leasing : (833 403) (681 240)

* Emprunt - ATTIJARI Leasing	(148 037)	(170 573)
* Emprunt - ATL Leasing	(385 642)	(259 532)
* Emprunt - AI WIFACK Leasing	(258 981)	(235 266)
* Emprunt - ZITOUNA Ijara	(34 189)	(9 860)
* Emprunt - HANNIBAL LEASE	(6 554)	(6 008)

Note VI.11 Acquisitions des titres de placement :	(516)	(9 291)
* MAC Actions FIDELITY	(516)	(412)
* MAXULA Actions SICAV	0	(8 879)
Note VI.12 Cessions des titres de placement :	104	300 414
* Cession Titres MAC Actions FIDELITY	104	104
* MAXULA Actions SICAV	0	310
* Billet de trésorerie SOMOCER	0	300 000
Note VI.13 Blocages de Fonds et Financements :	(58 219 953)	(40 467 213)
* Blocage de Fonds	(12 883 824)	(7 257 055)
* Crédits de Gestion	(45 336 129)	(33 210 158)
Note VI.14 Déblocages de Fonds et Financements :	57 996 643	44 863 849
* Déblocage de Fonds	13 029 302	6 922 790
* Crédits de Gestion	44 967 341	37 941 059
Note VI.15 Trésorerie à la clôture de l'exercice :	(5 519 500)	(1 263 456)
* Banques	(5 522 395)	(1 270 887)
* Caisse	2 895	7 431

VII - Informations Sur Les Parties Liées :

VII.1 Ventes – Clients :

Les ventes TTC réalisées avec les sociétés du groupe au cours de l'exercice 2019 se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2019</u>	<u>31/12/2018</u>
* Société SANITEC	186 004	185 640
* Société SANIMEUBLE (MOBILFLEX)	2 171 378	1 884 856
* Société ABC	777 006	1 230 487
* Société SOMOCER	246 158	408 000
	3 380 546	3 708 983

VII.2 Achats - Fournisseurs :

Les achats TTC réalisés avec les sociétés du groupe au cours de l'exercice 2019 se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2019</u>	<u>31/12/2018</u>
* Société SANITEC	2 824 647	4 615 671
* Société SANIMEUBLE (MOBILFLEX)	1 370 535	3 930 737
* Société SOMOSAN	0	67 031
* Société ABC	90 328	622 741
* Société SOTEMAIL	7 931	0
* Société SOMOCER	1 352 781	808 439
* SMC	1 128 682	0
	6 774 904	10 044 619

VII.3 Comptes courants et débiteurs créditeurs divers des parties liées :

La situation des comptes courants des sociétés ayant des liens directs ou par personne interposée avec la société SANIMED se résume au tableau ci-dessous :

Partie liée	Débiteurs & créditeurs divers	
	Débiteurs	Créditeurs
SOPPEC INVEST	126 507	0
AB-CORPORATION	5 010 989	0
SOMOSAN	664 341	0
SOMOCER	0	0
TOTAL	5 801 837	0

VIII - Engagements Hors Bilan

I. Engagements financiers

Type d'engagements	Valeur totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises Liées	Associés	Observation
1- Engagements donnés						
a) Garanties personnelles -cautionnement	693 895	693 895				Caution en faveur de la STEG et de la SONEDE
-Aval -Autres garanties	732 046	732 046				Fond de garantie au profit de UNIFACTOR et B.H
b) Garanties réelles - Hypothèques	2 050 000	2 050 000	0	0	0	BIAT: contrat de crédit à L.T :hypothèque en rang utile sur les terrains objet des Réquisitions (R.I) 24167, 24168, 29204
	7 110 000	7 110 000	0	0	0	UIB: contrat de crédit de gestion: hypothèque en rang utile sur les terrains objet des Réquisitions (R.I) 24167, 24168, 29204
	1 820 452	1 820 452	0	0	0	BH: contrat de crédit à L.T : hypothèque en 1 er rang et en paru passu avec la BIAT sur les terrains objet des Réquisitions (R.I) 24167, 24168, 29204
	2 500 000	2 500 000	0	0	0	BH: contrat de crédit à L.T: hypothèque en rang utile sur les terrains objet des Réquisitions (R.I) 24167, 24168, 29204 , 26255, et en 1 er rang sur le RI 28 530 et les T.F 134304 et 135029.
	7 000 000	7 000 000	0	0	0	BH: contrat de crédit de gestion:hypothèque en rang utile sur les Terrains objet des Réquisitions (R.I) 24167, 24168, 29204, 26255, et en 1 er rang sur le TF 28 530 et les T.F 134304,134305 et 135029.
	2 700 000	2 700 000	0	0	0	STB: contrat de crédit à L.T :hypothèque en rang utile et en paru passu avec ATB et BNA sur les terrains objet des Réquisitions (R.I) 24167, 24168, 24169,29204, , 26255 et TF 134304,134305 et 135029.
	1 000 000	1 000 000	0	0	0	STB: contrat de crédit à L.T :hypothèque en rang utile sur les terrains objet des Réquisitions (RI) 24167, 24168, 29204, et de 1 er

						rang sur le TF 134305
	10 580 000	10 580 000	0	0	0	STB: contrat de crédit de gestion :hypothèque en rang utile sur les terrains objet des Réquisitions : 24167, 24168,24169, 29204, 28530 et de 1 er rang sur le TF 26255 et TF 134304,134305 et 135029
	1 266 000	1 266 000	0	0	0	BFT: contrat de crédit de gestion :hypothèque en rang utile sur les terrains objet des TF:134304
	850 000	850 000	0	0	0	BFT: contrat de crédit à L.T :hypothèque en rang utile sur les terrains objet des Réquisitions (RI) 24167, 24168, 29204 rt TF 134304 et 134305
	5 400 000	5 400 000	0	0	0	BTK: contrat de crédits à L.T :hypothèque en rang utile sur les terrains objet des Réquisitions (T.F) 24167, 24168, 29204.
	1 950 000	1 950 000	0	0	0	BTK: contrat de crédit de gestion :hypothèque en rang utile sur les terrains objet des Réquisitions : 24167, 24168, 14169,26255 et 24170.
	1 040 000	1 040 000	0	0	0	BNA: contrat de crédit de gestion :hypothèque en rang utile sur les terrains objet des Réquisitions (RI): 24167, 24168, 24169, 26255 et TF 134304 et 135029
	2 000 000	2 000 000	0	0	0	BNA: contrat de crédit à L.T :hypothèque en rang utile sur les terrains objet des titres Réquisitions (RI): 24167, 24168, 29204, et de 1 er rang et en paru passu avec STB et ATB sur le RI : 26255 et de 1 er rang sur les TF 135029 et en rang utile sur le TF 134304
	1 910 000	1 910 000	0	0	0	ATB: contrat de crédit de gestion :hypothèque en rang utile sur les terrains objet des RI : 24167, 24168, 24169 et 26255
	3 000 000	3 000 000	0	0	0	ATB: contrat de crédit à L.T :hypothèque en rang utile sur les terrains objet des titres réquisitions (RI): 24167, 24168, 29204 , et de 1 er rang et en paru passu avec STB et BNA sur le RI :

						26255 et sur TF 134304
	1 300 000	1 300 000	0	0	0	BT: contrat moyen terme :hypothèque en rang utile sur les terrains objet des RI: 24167, 24168, 29204 24170,et 26255 et TF 134304
	2 520 000	2 520 000	0	0	0	BT: contrat de crédit de gestion :hypothèque en rang utile sur les terrains objet des RI : 24167, 24168, 29204 et TF 134305
	3 000 000	3 000 000				UIB CREDIT MOYEN TERME :hypothèque en rang utile sur les terrains objet des RI : 24167, 24168, 24169
	6 000 000	6 000 000				STB CREDIT MOYEN TERME:hypothèque en rang utile sur les terrains objet des RI : 24167, 24168, 24169 et 26255 et TF 134304,134305 et 135029.
	5 000 000	5 000 000				STB CREDIT MOYEN TERME:hypothèque en rang utile sur les terrains objet des RI : 24167, 24168, 24169,24171,26255,24170,et 26530 .
	3 500 000	3 500 000				ATTIJARI BANK:contrat de crédit de gestion :hypothèque en rang utile sur les terrains objet des TF:134305,134304,135029 et des RI:24167,14168,29204 et 26255.
	3 500 000	3 500 000				ATTIJARI BANK:contrat de crédit à M.T :hypothèque en rang utile sur les terrains objet des TF:134305,134304,135029 et des RI:24167,14168,29204 et 26255.
	2 500 000	2 500 000				BH:contrat de crédit à LT:hypothèque en rang utile des RI 26255,24167,24168,29204,26530,28530 et TF 134305
	3 500 000	3 500 000				STB:contrat de crédit à Lt:hypothèque en rang utile sur les terrains objet des TF:134304,134305,135029 et des RI:24167,24168,26255,29204 et 28530.
	5 000 000	5 000 000				UIB: contrat de crédit à Lt: hypothèque en rang utile sur

						les terrains objet des Réquisitions (R.I) 24167, 24168, 29204 STB:contrat de crédit à Lt:hypothèque en rang utile sur les terrains objet des TF:134304,134305,135029 et des RI:24167,24168,26255,29204,26530 et 28530. BH:contrat de crédit à LT:hypothèque en rang utile des RI 26255,24167,24168,29204, 26530,28530 et TF 134305,135029 et 134304. STB:contrat de crédit à Lt:hypothèque en rang utile sur les terrains objet des TF:134304,134305,135029 et des RI:24167,24168,26255,29204,28530 et 23729.
	6 000 000	6 000 000				
	2 500 000	2 500 000				
	7 000 000	7 000 000				
- Nantissements	1 100 000	1 100 000	0	0	0	BIAT: contrat de crédit à L.T :nantissement en rang utile sur fonds de commerce
	7 110 000	7 110 000	0	0	0	UIB: contrat de crédits de gestion: nantissement en rang utile sur fonds de commerce
	16 320 452	16 320 452	0	0	0	BH: contrats de crédit à L.T et crédits de gestion:nantissement en rang utile sur fonds de commerce et matériels à acquérir
	14 280 000	14 280 000	0	0	0	STB: contrats de crédit à L.T et un cédit de gestion:nantissement en rang utile sur fonds de commerce et en paru passu avec ATB et BNA sur matériel à aquérir matériels existants.
	2 116 000	2 116 000	0	0	0	BFT: contrat de crédit à LT et crédits de gestion :nantissement en rang utile sur fonds de commerce et en 1 er rang sur matériel à acquérir à hauteur de 850 000
	7 350 000	7 350 000	0	0	0	BTK: contrats de crédits à L.T et crédits de gestion:nantissement en rang utile sur fonds de commerce et en 1 er rang sur four tunnel à hauteur de 2 700 000

	3 040 000	3 040 000	0	0	0	BNA: contrat de crédit à LT et crédits de gestion :nantissement en rang utile sur fonds de commerce ,en rang utile sur matériel à acquérir à hauteur de 1 075 000 et en paru passu sur matériels à acquérir avec ATB et STB à hauteur de 2 000 000
	4 910 000	4 910 000	0	0	0	ATB: contrat de crédit à LT et crédits de gestion :nantissement en rang utile sur fonds de commerce ,en rang utile sur matériel à acquérir à hauteur de 1 634 000 et en paru passu sur matériels à acquérir avec BNA et STB à hauteur de 3 000 000
	27 500 000	27 500 000	0	0	0	STB: crédit à moyen terme :Nantissement en rang utile sur le fonds de commerce et materiel.
	8 000 000	8 000 000	0	0	0	UIB: crédit à moyen terme :Nantissement en rang utile sur le fonds de commerce et en 1er rand au materiel à aquerir.
	3 820 000	3 820 000	0	0	0	BT: contrat de crédit à LT et crédits de gestion :nantissement en rang utile sur fonds de commerce ,en 1er rang sur matériel à acquérir à hauteur de 1 300 000
	7 000 000	7 000 000	0	0	0	ATTIJARI BANK:contrat de crédit à MT et crédits de gestion :nantissement en rang utile sur fonds de commerce et matériels.
c) effet escomptés et non échus	11 816 930	9 354 024	0	2 462 907	0	Les effets escomptés et non échus relatifs aux parties liées concernent les sociétés du groupe
B.H avance sur créance	4 245 278	4 018 532		226 746		
d) créances à l'exportation mobilisées	0					
e) Abandon de créances	0					
Total	223 531 054	220 841 401	0	2 689 653	0	
2- Engagements reçus						
a) Garanties personnelles						
-cautionnement	0					
-Aval	0					
-Autres garanties	0					
b) Garanties réelles						
- Hypothèques	0					
- nantissements	1 100 000			1 100 000		Nantissment de 550 000

c) effet escomptés et non échus	0					actions détenues par la société AB copration dans la capital de la société SOMOCER
d) créances à l'exportation mobilisées	0					
e) Abandon de créances	0					
Total	1 100 000			1 100 000		
3- Engagements réciproque						
* emprunt obtenu non encore encaissé	0					
* Crédit consenti non encore versé	0					
*opération de portage	0					
*crédit documentaire	0					
*commande d'immobilisation	0					
*commande de longue durée	0					
*contact avec le personnel	0					
Total	0					

II. Dettes garanties par des suretés

Postes concernés	Montant garanti	Valeur comptable des biens donnés en garantie	Provision
* Emprunt obligatoire	0	0	0
* Emprunt d'investissement	66 620 452		0
* Emprunt courant de gestion	36 876 000	75 740 712	0
* autres (Compte Courant +billet de trésorerie)		0	0

VIII.4 Intérêts sur contrats Leasing non encore échus

Organisme Financier	Contrat n°	Montant	Intérêts non courus
IJARA	1506200008	39 869	17
ATL	526550	28 830	30
ATL	529360	117 068	193
ATL	509750	30 000	17
ATL	517920	43 699	24
ATL	515390	26 260	16
ATL	512920	44 845	8
ATTIJARI Leasing	478850	52 559	85
ATTIJARI Leasing	504610	80 063	676
EL WIFAK	205270	422 439	3 485
ATL	567600	34 920	488
ATTIJARI Leasing	478830	52 900	601
ATL	582150	46 000	886
EL WIFAK	215600	1 240 000	124 587
ATTIJARI Leasing	537800	37 345	168
ATL	589190	61 895	480
ATL	606040	22 050	811
ATL	646110	58 070	3 732
ATL	650770	60 070	3 991
ATTIJARI Leasing	594120	50 149	3 484
HANNIBAL LEASE	489560	35 239	2 553
ATL	681420	99 127	9 257
ATL	631860	61 000	7 523
ATL	631920	92 999	11 301
ATL	704520	357 681	54 111
ATL	704720	161 142	25 767
ATL	693280	57 401	6 929
ATTIJARI Leasing	1831000009	61 001	11 882
ATL	724910	61 001	5 703
ATL	729960	140 238	30 589
ATL	736410	235 000	62 687
ATL	736980	24 001	3 030
IJARA	1904456960	117 132	27 872
ATL	731750	106 070	22 297
Total		4 158 061	425 281

VIII.5 Intérêts sur crédit bancaires non encore échus

Organisme Financier	Montant	Intérêts non courus
BIAT	1 100 000	1 611
STB	2 700 000	38 479
BFT	850 000	0
BTK	1 200 000	0
BTK	2 700 000	142 691
BTK	1 500 000	79 403
BNA	2 000 000	250 091
BT	1 300 000	35 582
BH	2 500 000	450 663
ATB	3 000 000	1 302 293
STB	6 000 000	1 583 231
STB	5 000 000	1 783 830
UIB	3 000 000	351 007
Attijari	3 500 000	910 659
BH	2 500 000	1 146 432
UIB	5 000 000	1 392 317
STB	3 500 000	1 533 140
STB	6 000 000	2 209 728
STB	7 000 000	2 971 959
BH	2 500 000	1 591 457
Total	62 850 000	17 774 571

IX. Tableau de Passage des charges par nature aux charges par destination:

Charges par nature	Montant	Charges par destination			
		Coût des ventes	Frais d'administration	Frais de distribution	Autres Charges
Coefficient		79%	17%	1%	3%
Achats Consommés	27 327 678	21 588 866	4 645 705	273 277	819 830
Autres Charges d'Exploitation	4 029 085	5 680 560	4 487 642	965 695	56 806
Frais de Personnel	10 677 293	8 435 061	1 815 140	106 773	320 319
Impôts et Taxes	81 804	64 625	13 907	818	2 454
Dotations Aux Amort. Et Provisions nettes des reprises	4 485 865	3 543 834	6 258 752	4 944 414	1 063 988
Charges Financières	3 817 771	3 016 039	649 021	38 178	114 533
TOTAL	53 843 858	42 536 648	9 153 456	538 439	1 615 316

X- Les Immobilisations acquises en Leasing :

Contrat IJARA LD 1506200008 CHARIOT ELEVATEUR DIESEL
TRIPLEX :

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2019			
2020	1 493	17	1 510
Total	1 493	17	1 510

Contrat N° 526550 VOLKSWAGEN CADDY :

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2020	2 403	30	2 433
Total	2 403	30	2 433

Contrat N° 529360 CHARGEUSE PELLETEUSE :

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2020	12 034	193	12 227
Total	12 034	193	12 227

Contrat N° 509750 UNITE D'OSMOSE :

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2020	1 921	17	1 938
Total	1 921	17	1 938

Contrat N° 517920 POLO SEDAN 1.6 TDI :

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2020	2 756	24	2 780
Total	2 756	24	2 780

Contrat N° 515390 RAMPE DE CHARGEMENT 7 TONNES :

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2020	1 700	16	1 716
Total	1 700	16	1 716

Contrat N° 512920 SECHEUR D'AIR FRIGORIFIQUE :

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2020	1 904	8	1 912
Total	1 904	8	1 912

Contrat N° 478850 COMPRESSEUR :

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2020	5 391	85	5 476
Total	5 391	85	5 476

Contrat N° 504610 AUDI A3 :

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2020	17 541	676	18 217
Total	17 541	676	18 217

Contrat N° 205270 PORCHE :

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2020	92 258	3 485	95 743
Total	92 258	3 485	95 743

Contrat N° 567600 SECHEUR D'AIR FRIGORIFIQUE :

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2020	8 441	488	8 929
2021	744	0	744
Total	9 185	488	9 673

Contrat N° 478830 TRACTEUR LAMBHOR:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2020	12 422	601	13 023
2021	1 085	0	1 085
Total	13 507	601	14 108

Contrat N° 582150 BALAYEUSE INDUSTRIEL:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2020	10 697	840	11 537
2021	3 800	46	3 846
Total	14 497	886	15 383

Contrat N° 215600 MAGASIN 3 ICEBERG:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2020	184 067	60 918	244 985
2021	203 340	41 644	244 984
2022	224 632	20 352	244 984
2023	100 403	1 673	102 076
Total	712 442	124 587	837 029

Contrat N° 537800 SEAT LEON:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2020	7 451	168	7 619
Total	7 451	168	7 619

Contrat N° 601810 CHARIOT ELEVATEUR:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2019			
Total	0	0	0

Contrat N° 589190 TRACTEUR IVECO:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2020	13 645	480	14 125
Total	13 645	480	14 125

Contrat N° 606040 COMPRESSEUR:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2020	4 971	667	5 638
2021	4 085	144	4 228
Total	9 056	811	9 866

Contrat N° 646110 SEAT LEON:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2020	12 059	2 380	14 439
2021	13 223	1 216	14 439
2022	7 083	137	7 220
Total	32 365	3 732	36 097

Contrat N° 650770 SEAT LEON:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2020	12 372	2 480	14 852
2020	13 532	1 320	14 852
2020	8 472	191	8 663
Total	34 376	3 991	38 367

Contrat N° 594120 CHARIOT ELEVATEUR:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2020	10 249	2 111	12 360
2021	11 195	1 165	12 360
2022	8 032	208	8 240
Total	29 476	3 484	32 960

Contrat N° 489560 SR PLATEAU TUNICOM:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2020	7 149	1 509	8 658
2021	7 797	860	8 657
2022	6 309	184	6 493
Total	21 255	2 553	23 808

Contrat N° 681420 PASSAT:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2020	19 404	4 859	24 263
2021	21 131	3 132	24 263
2022	23 011	1 252	24 263
2023	4 030	14	4 044
Total	67 577	9 257	76 834

Contrat N° 631860 CHARIOT ELEVATEUR:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2020	11 682	3 759	15 442
2021	12 912	2 530	15 442
2022	14 271	1 170	15 442
2023	5 083	64	5 147
Total	43 949	7 523	51 472

Contrat N° 631920 COMPRESSEUR AIR
ELECTRIQUE:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2020	17 823	5 649	23 472
2021	19 673	3 799	23 472
2022	21 716	1 757	23 472
2023	7 728	96	7 824
Total	66 940	11 301	78 241

Contrat N° 704520 COMPRESSEUR SECHEUR:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2020	67 294	26 329	93 623
2021	75 499	18 125	93 623
2022	84 704	8 919	93 623
2023	38 272	737	39 010
Total	265 768	54 111	319 879

Contrat N° 704720 AUDI A5:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2020	29 995	12 265	42 260
2021	33 686	8 573	42 260
2022	37 832	4 427	42 260
2023	20 628	502	21 130
Total	122 141	25 767	147 909

Contrat N° 693280 UNITE D'OSMOSE:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2020	11 074	3 538	14 612
2021	12 269	2 342	14 612
2022	13 594	1 018	14 612
2023	3 622	31	3 653
Total	40 558	6 929	47 488

Contrat IJARA N°1831000009 CHARIOT
ELEVATEUR:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2020	10 842	5 104	15 946
2021	12 157	3 789	15 946
2022	13 631	2 315	15 946
2023	12 615	675	13 290
Total	49 245	11 882	61 127

Contrat N°724910 CHARIOT ELEVATEUR:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2020	20 215	4 280	24 495
2021	23 072	1 423	24 495
Total	43 287	5 703	48 990

Contrat N°729960 FOURNITURE ET POSE DE
TRANSFO:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2020	19 126	12 075	31 200
2021	21 828	9 372	31 200
2022	24 912	6 288	31 200
2023	28 433	2 768	31 200
2024	7 715	86	7 801
Total	102 014	30 589	132 603

Contrat N°736410 GROUPE ELECTROGENE:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2020	38 978	24 332	63 310
2021	44 305	19 005	63 310
2022	50 360	12 950	63 310
2023	57 243	6 067	63 310
2024	20 770	334	21 103
Total	211 655	62 687	274 343

Contrat N°736980 DEUX BALAYEUSE MODELE 52 WAVE:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2020	7 611	2 027	9 637
2021	8 686	951	9 637
2022	3 160	52	3 212
Total	19 457	3 030	22 487

Contrat N°1904456960 KIA SPORTAGE:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2020	19 893	11 063	30 957
2021	22 416	8 540	30 957
2022	25 259	5 698	30 957
2023	28 463	2 494	30 957
2024	5 085	76	5 162
Total	101 116	27 872	128 988

Contrat N°731750 JUMPER:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2020	23 398	10 791	34 189
2021	26 704	7 485	34 189
2022	30 477	3 712	34 189
2023	13 937	309	14 245
Total	94 515	22 297	116 811

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS AU 31/12/2019

<i>Désignations</i>	Valeur comptable brute					Amortissements				Valeur comptable nette 31-12-2019
	<u>31/12/2018</u>	<u>Acquisition 2019</u>	<u>Reclassements 2019</u>	<u>Cession 2019</u>	<u>31/12/2019</u>	<u>31/12/2018</u>	<u>Dotation 2019</u>	<u>Reclassements 2019</u>	<u>31/12/2019</u>	
<i>Immobilisations incorporelles</i>	<u>237 436</u>	<u>2 793</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>240 229</u>	<u>191 960</u>	<u>28 197</u>	<u>0</u>	<u>220 157</u>	<u>20 072</u>
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Logiciels	235 896	2 793	0	0	238 689	190 420	28 197	0	218 617	20 072
Marques et brevets	1 540	0	0	0	1 540	1 540	0	0	1 540	0
<i>Immobilisations corporelles</i>	<u>82 599 018</u>	<u>4 253 583</u>	<u>19 218 490</u>	<u>0</u>	<u>106 071 092</u>	<u>26 415 972</u>	<u>4 701 378</u>	<u>0</u>	<u>31 117 349</u>	<u>74 953 742</u>
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Terrains	3 568 817	1 546 427	0	0	5 115 244	-	-	-	-	5 115 244
Constructions	15 286 733	0	3 150 834	0	18 437 567	4 230 705	795 785	-	5 026 490	13 411 077
Constructions à statut juridique particulier	1 333 835	0	0	0	1 333 835	168 916	66 692	-	235 608	1 098 228
Agencements et aménagements	2 486 205	3 800	866 624	0	3 356 629	1 448 385	414 762	-	1 863 147	1 493 482
Installations techniques	3 134 002	632 018	172 690	0	3 938 710	1 606 933	138 661	-	1 745 594	2 193 116
Matériel industriel	41 318 856	935 270	11 407 515	0	53 661 640	13 479 814	2 214 439	0	15 694 253	37 967 387
Matériel industriels à statut juridique particulier	730 279	0	0	0	730 279	114 121	38 547	-	152 668	577 611
Outillage industriels	6 740 831	544 692	3 456 802	0	10 742 325	632 326	265 636	0	897 962	9 844 363
Matériel de bureaux	537 285	147 371	-	0	684 656	235 108	55 869	-	290 977	393 679
Matériel de transport	4 233 248	26 622	120 182	0	4 380 052	2 601 748	157 001	-	2 758 748	1 621 304
Matériel de transport à SJP	2 253 548	366 370	-	0	2 619 919	1 281 038	451 549	-	1 732 588	887 331
Matériel informatiques	433 771	48 590	-	0	482 361	321 593	67 359	-	388 953	93 408
Autres immobilisations	385 089	188	43 843	0	429 120	196 427	26 104	-	222 532	206 589
Equipements de climatisation	156 519	2 234	-	0	158 753	98 856	8 974	-	107 830	50 923
<i>Immobilisation en cours</i>	<u>4 738 731</u>	<u>18 573 297</u>	<u>(19 218 490)</u>	<u>0</u>	<u>4 093 538</u>	<u>0</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>0</u>	<u>4 093 538</u>
<i>Charges à répartir</i>	<u>2 303 184</u>	<u>199 919</u>	<u>-</u>	<u>0</u>	<u>2 503 103</u>	<u>1 687 929</u>	<u>549 874</u>	<u>0</u>	<u>2 237 803</u>	<u>265 300</u>
Total	<u>89 878 369</u>	<u>23 029 592</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>112 907 962</u>	<u>28 845 735</u>	<u>5 279 449</u>	<u>0</u>	<u>33 575 309</u>	<u>79 332 651</u>

TABLEAU DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION AU 31/12/2019
(Exprimé en dinars)

<i>PRODUITS</i>	31/12/2019	31/12/2018	<i>CHARGES</i>	31/12/2019	31/12/2018	<i>SOLDE</i>	31/12/2019	31/12/2018
Revenus	43 249 234	47 586 603	Déstockage de production					
Total	43 249 234	47 586 603			0	Production	50 000 550	52 301 718
Production	50 000 550	52 301 718	Achats consommés	27 327 678	25 845 128	Marge sur coût matière	22 672 872	26 456 590
Marge sur coût matière	22 672 872	26 456 590	Autres charges externes	5 320 790	4 658 303			
Total	22 672 872	26 456 590	Total	5 320 790	4 658 303	Valeur Ajoutée Brute	17 352 082	21 798 287
Valeur Ajoutée Brute	17 352 082	21 798 287	Impôts et taxes	359 769	333 430			
			Charge de personnel	10 677 293	10 837 185			
Total	17 352 082	21 798 287	Total	11 037 062	11 170 615	Excédent brut d'exploitation	6 315 020	10 627 672
Excédent brut d'exploitation	6 315 020	10 627 672	Insuffisance brute d'exploitation					
Autres produits ordinaires	98 808	346 619	Autres charges ordinaires	117 718	123 638			
Produits financiers	108 496	100 619	Charges financières	3 817 771	4 568 542			
Transferts et reprise de charges	0	0	Dotations aux amortissements et aux provisions	6 258 752	5 176 496			
			Impôt sur le résultat ordinaire	81 804	213 144			
Total	6 522 324	11 074 910	Total	10 276 045	10 081 819	Résultat net de l'exercice	(3 753 721)	993 092
Résultat des activités ordinaires	(3 753 721)	993 092						
Effet positif des modifications comptables			Effet négatif des modifications comptables					
Total	(3 753 721)	993 092	Total	(3 753 721)	993 092	Résultat net après modifications comptables	(3 753 721)	993 092

RAPPORT D'AUDIT DES ETATS FINANCIERS

ARRETES AU 31 DECEMBRE 2019

I- Rapport sur l'audit des états financiers

A. Opinion :

- 01** En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale du 13 mai 2017, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société « SANIMED » qui comprennent le bilan au 31 décembre 2019, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Le bilan annexé au présent rapport totalise un montant de 141.478.112 dinars et fait ressortir un déficit comptable net de 3.753.721 dinars.
- 02** À notre avis, à l'exception de l'incidence des points décrits dans la section «Fondement de l'opinion avec réserves», les états financiers ci joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2019 ainsi que sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément à la loi en vigueur relative au système comptable des entreprises.

B. Fondement de l'opinion avec réserves:

- 03** Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon les règles.

Sur la base de notre audit des états financiers annuels arrêtés au 31 décembre 2019, les réserves suivantes ont été soulevées :

- 04** L'examen des créances clients au 31 décembre 2019 fait ressortir l'existence de créances anciennes de l'ordre de 4.544.704 dinars dont principalement une créance sur le client Libyen «Al Aquaria» pour un montant de 2.909.114 dinars et une créance sur le client Algérien «EURL» de l'ordre de 347.826 dinars. Etant donné l'ancienneté de ces créances, et la situation qui prévaut en Libye, nous ne sommes pas en mesure d'apprécier le caractère recouvrable ou pas de ces créances.
- 05** La société « SANIMED » détient une participation :
- Dans le capital de la société « INCOMA LIBYE » de 1.400.000 dinars provisionnée à concurrence de 50%. Compte tenu de la situation qui prévaut en Libye, nous sommes dans l'impossibilité d'apprécier le caractère raisonnable et suffisant de la provision constatée.

- Dans le capital de la société « SOMOSAN » de 575.000 dinars ainsi qu'une créance de 691.507 dinars. Cette société a connu des difficultés d'exploitation dues principalement à l'absence de la connexion de son site de production au réseau du gaz naturel et le niveau élevé des charges.

Un plan de restructuration a été engagé. Il prévoit la recapitalisation de la société « SOMOSAN », le rééchelonnement de ses dettes bancaires et la compression de ses charges. Par ailleurs, et par décision du tribunal de première instance de Gafsa du 14 mars 2017, il a été nommé un juge commissaire et un administrateur judiciaire pour la société « SOMOSAN ».

La direction de la société « SANIMED », dans sa lettre d'affirmation datée du 04 juin 2020, juge que compte tenu du plan de restructuration et des perspectives d'avenir de la société il n'y a pas lieu de constater de provision pour dépréciation des titres « SOMOSAN ».

C. Questions clés d'audit :

06 Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue une question clés de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

07 L'estimation de la durée de vie des immobilisations a été effectuée sur la base d'un rapport d'un expert judiciaire en automatisme, en mécanique et en électricité chargé à effectuer une étude et une évaluation de l'amortissement technique des constructions, des agencements et des équipements industriels.

Ainsi, qu'il est fait mention dans la note III.2 aux états financiers, la société « SANIMED » a changé l'estimation de la durée de vie de ses immobilisations corporelles composées principalement des bâtiments, des constructions, des installations et des agencements techniques et des équipements industriels et de machines de production à compter du présent exercice.

Un tel changement de méthode d'évaluation a eu un impact positif sur le résultat de l'ordre de 1.323.724 dinars.

D. Observations :

08 La société a capitalisé au titre du présent exercice un montant global de 9.977.017 dinars correspondant à des charges d'emprunts pour un montant de 3.671.516 dinars, à la production des matrices et à des charges relatives au changement de méthode de production pour un montant de 6.305.501 dinars.

09 La société a fait l'objet d'une notification fiscale, en date du 05 décembre 2019, pour un montant redressé de 236.640 dinars relatif aux exercices 2015 à 2018.

Une provision pour 60.000 dinars a été constatée à ce titre.

10 Suivant la note II.2 aux états financiers, l'application des dispositions du décret présidentiel n° 2020-28 du 22 mars 2020 limitant la circulation des personnes et les rassemblements hors horaires du couvre-feu, du décret gouvernemental n° 2020-156 du 22 mars 2020, portant fixation des besoins essentiels et des exigences nécessaires en vue d'assurer la continuité du fonctionnement des services vitaux, dans le cadre de la mise en œuvre des mesures de mise en confinement total et du décret gouvernemental n° 2020-208 du 2 mai 2020, portant fixation des prescriptions de confinement ciblé, par la société, a eu pour conséquence des modifications dans les niveaux de production. Sans pouvoir encore donner une estimation précise des impacts sur l'exercice 2020, la société estime que l'activité et les performances dudit exercice seront sensiblement impactées.

E. Rapport de gestion :

11 La responsabilité du rapport de gestion incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion avec les données figurants dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

F. Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers :

12 Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation des états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

G. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers :

- 13** Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA et selon les normes professionnelles applicables en Tunisie permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

- 14** Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisant preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreur, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que les informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y

compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés d'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassant les avantages pour l'intérêt public.

II- Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires :

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

A. Efficacité du système de contrôle interne :

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant promulgation de la réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la direction générale de la société.

B. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur :

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur. La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au conseil d'administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimé nécessaire de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

C. Conformité aux dispositions de l'article 190 nouveau du code des sociétés commerciales

A la date de publication de notre rapport, la société ne s'est pas encore conformée aux dispositions de l'article 190 nouveau du code des sociétés commerciales tel que modifié par l'article 29 de la loi n°2019-47 du 29 mai 2019, relative à l'amélioration du climat de l'investissement, qui se rapportent à la désignation de deux administrateurs indépendants dans un délai de six mois de l'entrée en vigueur de la dite loi.

Fait à Sfax le 10 Juin 2020

Les commissaires aux comptes

**CRG Audit
Chiraz DRIRA**

**KBH Audit & Conseil
Nizar BARKIA**

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2019

Messieurs les actionnaires de la société SANIMED

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A. Conventions et opérations nouvellement réalisées

- La société a contracté au cours de l'exercice 2019 un contrat de crédit à long terme d'un montant de 6.000.000 dinars auprès de l'« STB » remboursable sur une durée de sept ans dont une année de franchise au taux du marché monétaire majoré de 3.75 points.

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration du 02 mai 2019.

- La société a contracté au cours de l'exercice 2019 un contrat de crédit à long terme d'un montant de 7.000.000 dinars auprès de l'« STB » remboursable sur une durée de sept ans au taux du marché monétaire majoré de 3.75 points.
- La société a contracté au cours de l'exercice 2019 un contrat de crédit à long terme d'un montant de 2.500.000 dinars auprès de la « BH » remboursable sur une durée de dix ans dont deux années de franchise au taux du marché monétaire majoré de 2.5 points.

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration du 02 mai 2019.

- La vente à la société « SOMOCER » de matériaux et la prestation de service pour le montant de 246.158 dinars TTC.

Le solde du compte client « SOMOCER » au 31 décembre 2019 est débiteur de 102.216 dinars et l'encours d'escompte s'élève à cette date à 129.600 dinars.

- La vente à la société « SANIMEUBLE » de marchandises pour un montant de 1.814.370 dinars TTC. Les comptes clients « SANIMEUBLE » présentent au 31 décembre 2019 un solde débiteur de 705.034 dinars et l'encours d'escompte s'élève à cette date à 1.729.134 dinars.

- La vente à la société « ABC » de marchandises pour un montant de 777.006 dinars TTC. Les comptes clients « ABC » présentent au 31 décembre 2019 un solde créditeur de 369.520 dinars et l'encours d'escompte s'élève à cette date à 939.209 dinars.
- L'achat auprès de la société « SANIMEUBLE » de marchandises pour un montant de 1.370.535 dinars TTC. Les comptes fournisseurs « SANIMEUBLE » présentent au 31 décembre 2019 un solde créditeur de 907.438 dinars.
- L'achat auprès de la société « SANITEC » de marchandises pour un montant de 2.824.647 dinars TTC.
L'achat auprès de la société « SANITEC » de matériel pour un montant de 45.500 dinars TTC.
Les comptes fournisseurs « SANITEC » présentent au 31 décembre 2019 un solde créditeur de 1.209.139 dinars.
- L'achat auprès de la société « ABC » de marchandises pour un montant de 90.328 dinars TTC. Les comptes fournisseurs « ABC » présentent au 31 décembre 2019 un solde créditeur de 35.189 dinars.
- Les comptes fournisseurs « ABC Gros » présente au 31 décembre 2019 un solde débiteur de 2.029 dinars.
- L'achat auprès de la société « SOMOCER » de marchandises pour un montant de 1.352.781 dinars TTC.
Les comptes fournisseurs « SOMOCER » présentent au 31 décembre 2019 un solde créditeur de 1.470.637 dinars.
- Les comptes fournisseurs « SOMOSAN » présentent au 31 décembre 2019 un solde antérieur créditeur de 119.113 dinars.
- Le compte fournisseur « SOMOCER NEGOCE » présente au 31 décembre 2019 un solde antérieur débiteur de 5.014 dinars.
- L'achat auprès de la société « SOTEMAIL » de marchandises pour un montant de 7.931 dinars TTC. Le compte fournisseur « SOTEMAIL » présente au 31 décembre 2019 un solde créditeur de 5.255 dinars.
- L'achat auprès de la société « SMC » de marchandises pour un montant de 1.111.936 dinars TTC. Le compte fournisseur « SMC » présente au 31 décembre 2019 un solde créditeur de 1.006.088 dinars.

Ces conventions ont été autorisées par votre conseil d'administration du 19 mai 2020 et sont soumises à votre assemblée générale ordinaire pour approbation.

B. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

- La cession à la société « AB CORPORATION » de 60.000 parts sociales « SANIMEUBLE » au prix de 180.000 dinars, générant une moins value de 420.000 dinars. Jusqu'au 31 décembre 2019, aucun encaissement n'a été effectué.
Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration du 01 septembre 2018.
- La location par la société « SANIMED » d'un local sis route de Gremda km 10.5 Sfax à la société « SANITEC » pour une période d'une année commençant le 30 décembre 2014 et expirant le 29 décembre 2015 renouvelable et ce moyennant un loyer mensuel s'élevant à 625 dinars TTC.

La facturation par la société « SANIMED » à la société « SANITEC » au cours de l'exercice 2019 d'une quote-part des charges d'électricité, d'eau et de carburant pour le montant de 14.875 TTC dinars par mois.

Le montant total facturé au cours de l'exercice 2019 s'élève à 186.004 dinars TTC.

Le compte client « SANITEC » présente au 31 décembre 2019 un solde débiteur de 223.553 dinars et l'encours d'escompte s'élève à cette date à 200.000 dinars.

- La location par la société « SANIMED » d'un local sis à la route de Gremda km 10.5 Sfax à la société « SANIMEUBLE » pour une période d'une année commençant le 1^{er} janvier 2017 et expirant le 31 décembre 2017 renouvelable et ce moyennant un loyer mensuel s'élevant à 17.850 dinars TTC avec une augmentation annuelle de 5%.

La facturation par la société « SANIMED » à la société « SANIMEUBLE » au cours de l'exercice 2019 d'une quote-part des charges d'électricité, d'eau et de carburant pour le montant de 11.900 TTC dinars par mois.

Le montant total facturé au cours de l'exercice 2019 s'élève à 357.007 dinars TTC.

- Le compte fournisseur « ATD SICAR » présente au 31 décembre 2019 un solde créditeur et ancien de 13.319 dinars.
 - L'émission par la société « SOPPEC INVEST » en date du 1^{er} juillet 2013 d'un billet de trésorerie d'un montant de 90.000 dinars souscrit par la société « SANIMED ».
- Ce billet de trésorerie n'a pas été renouvelé au cours de l'exercice 2019.

Les intérêts constatés en 2019 par la société « SANIMED » s'élèvent à un montant de 7.200 dinars.

Le compte débiteur divers « SOPPEC INVEST » présente au 31 décembre 2019 un solde débiteur de 126.507 dinars.

- L'émission par la société « AB CORPORATION » en date du 7 février 2015 d'un billet de trésorerie d'un montant de 500.000 dinars souscrit par la société « SANIMED ».

Les intérêts constatés en 2019 par la société « SANIMED » s'élèvent à un montant de 40.000 dinars.

Les comptes débiteurs divers « AB CORPORATION » présentent au 31 décembre 2019 un solde débiteur de 5.010.989 dinars.

- La signature en date du 2 janvier 2014 d'une convention d'assistance stratégique, contrôle de gestion, juridique, comptable, fiscale et audit interne avec la société « AB CORPORATION » pour des honoraires mensuels de 20.000 dinars hors taxes, avec une augmentation annuelle de 5%.

Cette convention annule et remplace celle signée en date du 1^{er} juillet 2010.

Aucun montant n'a été facturé au cours de l'exercice 2019.

Le compte « AB CORPORATION » présente au 31 décembre 2019 un solde nul.

- L'émission par la société « SOMOSAN » en date du 22 décembre 2016 d'un billet de trésorerie d'un montant de 500.000 dinars souscrit par la société « SANIMED ».

Les intérêts constatés en 2019 par la société « SANIMED » s'élèvent à un montant de 40.000 dinars.

Le compte débiteur divers « SOMOSAN » présente au 31 décembre 2019 un solde débiteur de 664.341 dinars.

Ces conventions ont été autorisées par votre conseil d'administration du 19 mai 2020.

Ces conventions sont soumises à votre assemblée générale ordinaire pour approbation.

C. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

C-1 Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération nette du directeur général Mr Mouldi BELHAJ a été fixée à 8.000 dinars sur 13 mensualités outre la prise en charges par la société des frais de carburant dans la limite de 500 dinars par mois et des frais de communications téléphoniques.

La rémunération brute en 2019 s'élève à un montant de 170.310 dinars.

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration du 25 octobre 2011 et du 1^{er} octobre 2013 et a été reconduite par votre conseil d'administration du 23 octobre 2014 et du 17 octobre 2017.

- La rémunération nette du directeur général adjoint Mr Samy HBAIEB a été fixée à 6.000 dinars sur 13 mensualités outre la prise en charges par la société des frais de carburant dans la limite de 500 dinars par mois et des frais de communications téléphoniques dans la limite de 300 dinars par mois.

La rémunération brute en 2019 s'élève à un montant de 125.234 dinars.

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration du 25 octobre 2011 et du 1^{er} octobre 2013 et reconduite par votre conseil d'administration du 23 octobre 2014 et du 17 octobre 2017.

- Le directeur général et le directeur général adjoint bénéficient chacun d'une voiture de fonction.

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration du 30 avril 2012 et approuvée par votre assemblée générale ordinaire du 31 mai 2012.

- La prise en charge par la société des frais de déplacement à l'étranger du directeur général pour un montant de 86.238 dinars.
- La prise en charge par la société des frais de déplacement à l'étranger du directeur général adjoint pour un montant de 33.217 dinars.

Ces conventions ont été autorisées par votre conseil d'administration du 02 Mai 2019.

- Les jetons de présence de l'exercice 2018 décidés par votre assemblée générale ordinaire du 31 mai 2019 pour un montant annuel brut de 90.000 dinars soit un montant net de 72.000 dinars.
- Les jetons de présence de l'exercice 2019 constatés en charges à payer au titre du même exercice s'élèvent à 180.000 dinars.

C-2 Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, se présentent comme suit :

	Directeur général		Directeur général adjoint		Administrateurs	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2019	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2019	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2019
Salaire Annuel	170.310	8.333	125.234	6.303		
Avantages accordés	88.638		35.617			
Jetons de présence					180.000	180.000
Total	258.948	8.333	160.851	6.303	180.000	180.000

Ces conventions sont soumises à votre assemblée générale ordinaire pour approbation.

Par ailleurs et en dehors des conventions et opérations précitées, nous n'avons reçu aucun avis de la part de votre conseil d'administration concernant d'autres opérations régies par les dispositions des dits articles et nos travaux n'ont révélé l'existence de telles opérations.

Fait à Sfax le 10 Juin 2020

Les commissaires aux comptes

**CRG Audit
Chiraz DRIRA**

**KBH Audit & Conseil
Nizar BARKIA**

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

SOCIETE TUNISIENNE D'INVESTISSEMENT « TUNINVEST-SICAR »

Siège social : Immeuble Integra Centre Urbain Nord - 1082 Tunis

La société TUNINVEST - SICAR publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2019 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2019. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes : Mr Mustapha MEDHIOUB (FINOR).

**SOCIETE TUNISIENNE D'INVESTISSEMENT
TUNINVEST - SICAR**

Immeuble Intégra - Centre Urbain nord - Tunis
Tunis

BILAN DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

(Montants exprimés en dinars)

	31 Décembre			31 Décembre		
	<u>Notes</u>	<u>2019</u>	<u>2018</u>	<u>Notes</u>	<u>2019</u>	<u>2018</u>
ACTIFS						
ACTIFS NON COURANTS						
Immobilisations financières		5 163 076	5 183 076			
Moins : provisions		(855 100)	(855 100)			
	3	<u>4 307 976</u>	<u>4 327 976</u>			
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		<u>4 307 976</u>	<u>4 327 976</u>			
ACTIFS COURANTS						
Autres actifs courants	4	1 605 430	1 601 016			
Placements et autres actifs financiers	5	1 187 643	1 253 032			
Liquidités et équivalents de liquidités	6	215	97 108			
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		<u>2 793 288</u>	<u>2 951 156</u>			
TOTAL DES ACTIFS		<u>7 101 264</u>	<u>7 279 132</u>			
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS						
CAPITAUX PROPRES						
Capital social		966 000	966 000			
Réserves		483 000	483 000			
Résultats reportés		3 269 825	3 312 948			
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		<u>4 718 825</u>	<u>4 761 948</u>			
Résultat de l'exercice		278 991	439 877			
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	7	<u>4 997 816</u>	<u>5 201 825</u>			
PASSIFS						
PASSIFS NON COURANTS						
Provision pour risques et charges	8	1 753 054	1 753 054			
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		<u>1 753 054</u>	<u>1 753 054</u>			
PASSIFS COURANTS						
Autres passifs courants	9	350 394	324 253			
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		<u>350 394</u>	<u>324 253</u>			
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		<u>7 101 264</u>	<u>7 279 132</u>			

**SOCIETE TUNISIENNE D'INVESTISSEMENT
TUNINVEST - SICAR**

Immeuble Intégra - Centre Urbain nord - Tunis
Tunis

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars)

		31 Décembre	
	<u>Notes</u>	<u>2019</u>	<u>2018</u>
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus des titres	10	394 261	572 107
Autres revenus	11	615	489
<u>Total des produits d'exploitation</u>		<u>394 876</u>	<u>572 596</u>
CHARGES D'EXPLOITATION			
Charges nettes sur cession de titres	12	11 201	(1)
Diverses charges d'exploitation	13	103 594	131 275
<u>Total des charges d'exploitation</u>		<u>114 795</u>	<u>131 274</u>
RESULTAT D'EXPLOITATION		<u>280 081</u>	<u>441 322</u>
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		<u>280 081</u>	<u>441 322</u>
Impôts sur les sociétés	14	(790)	(1 145)
Contribution Sociale de Solidarité	14	(300)	(300)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		<u>278 991</u>	<u>439 877</u>

**SOCIETE TUNISIENNE D'INVESTISSEMENT
TUNINVEST - SICAR**

Immeuble Intégra - Centre Urbain nord - Tunis
Tunis

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
(Montants exprimés en dinars)

		31 Décembre	
		<u>2019</u>	<u>2018</u>
	<u>Notes</u>		
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net		278 991	439 877
Variation des :			
Autres actifs courants	4	(4 414)	677
Placements et autres actifs financiers	5	65 389	333 365
Autres passifs courants	9	26 141	(214 165)
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		<u>366 107</u>	<u>559 754</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Encaissements coupon Obligations de l'Etat	3 et 5	20 000	20 000
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		<u>20 000</u>	<u>20 000</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Distribution des dividendes	7	(483 000)	(483 000)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		<u>(483 000)</u>	<u>(483 000)</u>
Variation de trésorerie		<u>(96 893)</u>	<u>96 754</u>
Trésorerie au début de l'exercice	6	97 108	354
Trésorerie à la clôture de l'exercice	6	215	97 108

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société Tunisienne d'Investissement est une société anonyme de droit tunisien, constituée le 2 Mars 1994 sous la forme d'une société d'investissement à capital fixe, avec un capital de D : 10.000.000 divisé en 1.000.000 actions de D : 10 chacune.

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 15 Mai 1998 a décidé la transformation de « TUNINVEST – SICAF » en société d'investissement à capital risque. En conséquence la société prend la dénomination de « TUNINVEST – SICAR »

L'assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30 avril 2004 a décidé de réduire le capital pour le ramener de D : 10.000.000 à D : 7.850.000 selon les modalités suivantes :

- La réduction de la valeur nominale de 1.000.000 d'actions en la ramenant de 10,000 Dinars à 8,000 Dinars et ce, par le remboursement d'un montant de 2,000 Dinars par action
- L'annulation de 18.750 actions conformément aux dispositions de l'article 88 de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994, rachetées conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994 permettant de ramener le capital à D : 7.850.000, soit 981.250 actions de 8,000 dinars chacune.

L'assemblée Générale Extraordinaire réunie le 12 mai 2005 a décidé de réduire le capital pour le ramener de D : 7 850 000 à D : 7.350.000 selon les modalités suivantes :

- La réduction de la valeur nominale de 981.250 d'actions en la ramenant de 8,000 dinars à 7,500 Dinars et ce, par le remboursement d'un montant de 0,500 Dinars par action.
- L'annulation de 1.250 actions conformément aux dispositions de l'article 88 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994, rachetées conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994 permettant de ramener le capital à D : 7.350.000, soit 980 000 actions de 7,500 dinars chacune.

L'assemblée Générale Extraordinaire réunie le 19 mai 2006 a décidé de réduire le capital pour le ramener de D : 7.350 000 à D : 6.279.000 selon les modalités suivantes :

- La réduction de la valeur nominale de 980.000 d'actions en la ramenant de 7,500 dinars à 6,500 Dinars et ce, par le remboursement d'un montant de 1,000 Dinars par action.
- L'annulation de 14.000 actions conformément aux dispositions de l'article 88 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994, rachetées conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994 permettant de ramener le capital à D : 6.279.000, soit 966 000 actions de 6,500 dinars chacune.

L'assemblée Générale Extraordinaire réunie le 10 mai 2007 a décidé de réduire le capital pour le ramener de D : 6.279.000 à D : 4.830.000 par la réduction de la valeur nominale des 966.000 actions composant le capital social, en la ramenant de 6,500 dinars à 5,000 Dinars et ce, par le remboursement d'un montant de 1,500 Dinars par action.

L'assemblée Générale Extraordinaire réunie le 19 mai 2010 a décidé de réduire le capital pour le ramener de D : 4.830.000 à D : 1.932.000 par la réduction de la valeur nominale des 966.000 actions composant le capital social, en la ramenant de 5,000 dinars à 2,000 Dinars et ce, par le remboursement d'un montant de 3,000 Dinars par action.

L'assemblée Générale Extraordinaire réunie le 17 juin 2011 a décidé de réduire le capital pour le ramener de D : 1.932.000 à D : 966.000 par la réduction de la valeur nominale des 966.000 actions composant le capital social, en la ramenant de 2,000 dinars à 1,000 Dinar et ce, par le remboursement d'un montant de 1,000 Dinar par action.

La société a pour objet, la participation pour son propre compte ou pour le compte des tiers au renforcement des fonds propres des entreprises et notamment, des entreprises promues par les nouveaux promoteurs, des entreprises implantées dans les zones de développement régional, des entreprises objet d'opérations de mise à niveau ou rencontrant des difficultés économiques, ainsi que des entreprises qui réalisent des investissements permettant de promouvoir la technologie ou sa maîtrise ainsi que l'innovation dans tous les secteurs économiques.

La société est régie par la loi n° 88-92 du 02 Août 1988 relative aux sociétés d'investissement, telle que modifiée par les lois n° 92-113 du 23 Novembre 1992, n° 95-87 du 30 Octobre 1995, n°2001-83 du 24 juillet 2001, n°2001-91 du 7 Août 2001, n° 2003-80 du 29 décembre 2003 et n° 2008-78 du 22 décembre 2008 et le décret-loi n°2011-99 du 21 octobre 2011.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun.

En vertu de l'article 48 § VII quater, la société est autorisée à déduire du bénéfice imposable les plus-values provenant des opérations de cession ou de rétrocession des titres qui remplissent les conditions suivantes :

- Les actions et les parts sociales souscrites ou acquises dans le cadre du paragraphe I de l'article 48 nonies du code de l'IRPP et de l'IS, lorsque la cession ou la rétrocession a lieu après l'expiration de la cinquième année suivant celle de leur acquisition, et ce, dans la limite de 50% de la plus-value réalisée ;
- Les actions et les parts sociales souscrites ou acquises dans le cadre du paragraphe III de l'article 48 nonies du code de l'IRPP et de l'IS.

Par ailleurs, la plus-value provenant de la cession des actions et des parts sociales souscrites ou acquises avant la date de promulgation du décret-loi n° 2011-100 du 21 octobre 2011, est déductible en totalité.

En matière de taxe sur la valeur ajoutée, la société a opté en 1998 pour l'assujettissement partiel.

NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Les principes comptables les plus significatifs retenus pour la préparation des états financiers se résument comme suit :

2-1 : Portefeuille titres

Les titres de participation et les titres immobilisés sont enregistrés dans les livres à leur valeur d'acquisition, les frais y afférents sont inscrits directement dans les charges.

Le prix d'acquisition est réduit d'une part de dividendes lorsqu'il est clairement démontré que ces derniers représentent une distribution sur des bénéfices définitivement réalisés à la date d'acquisition et ce indépendamment de la décision de distribution qui pourrait être postérieure à cette date.

Cette méthode, même si elle traduit de manière fiable la substance et la réalité économique des opérations, constitue néanmoins une dérogation aux dispositions du § 9 de la norme comptable 07 relative aux placements qui prévoit que le coût d'acquisition n'inclut que la part de dividendes dont la décision de distribution est antérieure à la date d'acquisition.

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation de ces titres à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour déterminer la valeur d'usage, il convient de tenir compte de plusieurs facteurs tels que la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

2-2 : Les titres de placement

Les titres de placements sont enregistrés dans les livres à leur valeur d'acquisition, les frais y afférents sont inscrits directement dans les charges.

A la clôture de l'exercice, les plus-values potentielles ne sont pas constatées en produits sauf, en ce qui concerne les titres SICAV.

Les moins-values latentes affectent le résultat de l'exercice, et sont constatées par le biais de provision pour dépréciation.

NOTE 3 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Titres de participation	4 592 976	4 592 976
Titres immobilisés	550 100	550 100
Obligations de l'Etat	20 000	40 000
Montant brut	<u>5 163 076</u>	<u>5 183 076</u>
A déduire :		
Provisions pour dépréciation	(855 100)	(855 100)
Montant net	<u>4 307 976</u>	<u>4 327 976</u>

Les provisions qui s'élèvent au 31 décembre 2019 à D : 855.100, se détaillent comme suit :

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
- Provisions sur titres de participation	545 000	545 000
- Provisions sur titres immobilisés	310 100	310 100
<u>Total</u>	<u>855 100</u>	<u>855 100</u>

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES AU 31 DECEMBRE 2019

I- Titres de participation

<u>Emetteur</u>	<u>Nombre de titres</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Cours moyen d'achat</u>	<u>Valeur d'acquisition</u>	<u>Type de transaction</u>	<u>% détenu</u>
* Société les Ateliers Mécaniques Industriels "AMI"	160 978	10,000	3,106	500 000	Souscription et actions gratuites	26,39%
* Société TUNISAVIA	369 066	10,000	3,054	1 127 185	Achat en bourse et actions gratuites	14,19%
* Société Industrielle de Lingerie "SIL"	39 900	10,000	13,659	545 000	Souscription, achat en bourse et actions gratuites	20,09%
* Société Hydrosol Fondation	15 073	100,000	15,000	226 097	Souscription, achat en bourse et actions gratuites	17,74%
* Société AMI Commerciale	10 000	10,000	10,000	100 000	Souscription	6,67%
* Société PC RETAIL OUTLET	1	100,000	100,000	100	Souscription	0,01%
* Société IGL DISTRIBUTION	1	100,000	100,000	100	Souscription	0,003%
* Société SOTUPA	183 671	5,000	7,611	1 397 864	Souscription et actions gratuites	14,02%
* Société Informatique et Génie Logiciel Industrie	344 103	5,000	1,157	398 079	Souscription, actions gratuites et achat en bourse	35,13%
* Société Nouvelair	4 815 337	1,000	0,062	298 551	Achat en bourse	8,50%
				4 592 976		

ETATS DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES AU 31 DECEMBRE 2019

II- Titres Immobilisés

<u>Emetteur</u>	<u>Nature du titre</u>	<u>Nombre de titres</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Cours moyen d'achat</u>	<u>Valeur d'acquisition</u>	<u>Type de transaction</u>
* Société Les grands magasins spécialisés "Kinderland"	Obligation convertible	30 000	10,000	10,000	300 000	Souscription
* Société Les grands magasins spécialisés "GMS"	Action	15 010	10,000	10,000	150 100	Souscription et achat en bourse
* Société FUCHI-KA	Certificat d'investissement	5 000	10,000	10,000	50 000	Souscription
* Société FUCHI-KA	Action	5 000	10,000	10,000	50 000	Souscription
<u>Total des titres immobilisés</u>					<u>550 100</u>	

NOTE 4 : AUTRES ACTIFS COURANTS

Le détail des autres actifs courants se présente comme suit :

	<u>2019</u>	<u>2018</u>	<u>Variation</u>
- Etat, excédent d'impôt (voir note 14)	77 235	77 165	70
- Etat, TVA à reporter	166	166	-
- Avances sur taxation d'office (a)	1 521 725	1 521 725	-
- Produits à recevoir	1 304	1 960	(656)
- Charges constatées d'avance	5 000	-	5 000
<u>Total</u>	<u>1 605 430</u>	<u>1 601 016</u>	<u>4 414</u>

(a) Ces avances entrent dans le cadre de l'opération de contrôle fiscal couvrant la période allant du 1er janvier 1998 au 31 décembre 2007, qui a fait l'objet d'un arrêté de taxation d'office portant sur un montant de D : 2.743.838 dont D : 1.222.115 de pénalités.

Par jugement en date du 11 mars 2015, le tribunal de première instance de Tunis a confirmé cet arrêté après la révision du montant réclamé, en le ramenant à D : 2.459.579.

En date du 19 mai 2015, la société a interjeté appel devant la cour d'appel de Tunis, après avoir pris l'engagement de payer le montant réclamé à raison de D : 100.000 par mois (mai 2015 - octobre 2017).

Néanmoins, la société a été admise à bénéficier des remises des pénalités prévues par les dispositions de l'article 66 de la loi de finances pour l'année 2016. De ce fait, elle n'a payé que le principal soit D : 1.521.725.

La cour d'appel de Tunis a confirmé en date du 13 juin 2018, le jugement prononcé en première instance.

La société a déposé un pourvoi en cassation devant le tribunal administratif en décembre 2019.

NOTE 5 : PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

L'analyse des placements et autres actifs financiers se présente comme suit :

	<u>2019</u>	<u>2018</u>	<u>Variation</u>
- Échéances à moins d'un an sur Obligations de l'Etat	20 000	20 000	-
- Actions	744	744	-
- Titres SICAV			
* Tunisie Sicav	833 437	768 593	64 844
* Amen Première	333 462	432 039	(98 577)
* Sicav Amen	-	20 652	(20 652)
* Sicav Amen Trésor	-	11 004	(11 004)
<u>Total</u>	<u>1 187 643</u>	<u>1 253 032</u>	<u>(65 389)</u>

NOTE 6 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Le détail des liquidités et équivalents de liquidités se présente comme suit :

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
- Amen Bank	165	97 055
- Tunisie Valeurs	50	13
- Amen Invest	-	40
<u>Total</u>	<u>215</u>	<u>97 108</u>

NOTE 7 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		<u>2019</u>	<u>2018</u>
- Capital social		966 000	966 000
- Réserve légale	(A) & (B)	483 000	483 000
- Résultats Reportés	(B)	3 269 825	3 312 948
<u>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</u>		<u>4 718 825</u>	<u>4 761 948</u>
Résultat de l'exercice (1)		278 991	439 877
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>	(C)	<u>4 997 816</u>	<u>5 201 825</u>
Nombre d'actions (2)		966 000	966 000
Résultat par action (1) / (2)		0,289	0,455

(A) : La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales.

La société doit affecter 5% du bénéfice distribuable à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social.

(B) : En application des dispositions de l'article 19 de la loi n° 2013-54 du 30 Décembre 2013 portant loi de finances pour la gestion de l'année 2014, les fonds propres distribuables en franchise de retenues à la source totalisent, au 31 Décembre 2019, D : 2.834.218 et se détaillent comme suit :

Réserve légale excédentaire : 386 400

Résultats Reportés : 2 447 818

(C) : Voir tableau de mouvements ci-joint

**SOCIETE TUNISIENNE D'INVESTISSEMENT
TUNINVEST - SICAR**

Immeuble Intégra - Centre Urbain nord - Tunis

Note 7 (suite)

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES

EXERCICE CLOSE LE 31 DECEMBRE 2019

(Montants exprimés en dinars)

	Capital social	Réserves légales	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2017	966 000	483 000	3 520 961	274 987	5 244 948
Affectations approuvées par l'AGO du 18 Juin 2018			274 987	(274 987)	-
Distribution des Dividendes			(483 000)		(483 000)
Résultat de la période close le 31 Décembre 2018				439 877	439 877
Solde au 31 Décembre 2018	966 000	483 000	3 312 948	439 877	5 201 825
Affectations approuvées par l'AGO du 21 Juin 2019			439 877	(439 877)	-
Distribution des Dividendes			(483 000)		(483 000)
Résultat de la période close le 31 Décembre 2019				278 991	278 991
Solde au 31 Décembre 2019	966 000	483 000	3 269 825	278 991	4 997 816

NOTE 8 : PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Cette provision a été constituée pour se prémunir totalement contre les risques rattachés à l'opération de contrôle fiscal couvrant la période allant du 1er janvier 1998 au 31 décembre 2007.

Elle couvre le montant en principal de l'arrêté de taxation d'office soit D : 1.521.723 et le crédit d'impôt au titre de 2007 s'élevant à D : 231.331.

NOTE 9 : AUTRES PASSIFS COURANTS

Le détail des autres passifs courants se présente comme suit :

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers		
- Etat, impôts et taxes à payer	733	1 445
- Avances reçues sur cessions des immobilisations financières	(a) 240 000	240 000
- Diverses charges à payer	(b) 96 726	68 748
- Crédoiteurs Divers	12 935	14 060
<u>Total</u>	<u>350 394</u>	<u>324 253</u>

(a) Les montants enregistrés sous cette rubrique représentent des avances reçues sur la cession des titres émis par les grands magasins spécialisés "GMS".

(b) Les montants enregistrés sous cette rubrique englobent principalement et pour D : 84.349 la rémunération variable de la société "Tuninvest Finance Group", relative aux exercices 2018 et 2019, et qui est fonction du rendement effectif des capitaux investis

NOTE 10 : REVENUS DES TITRES

L'analyse des revenus des titres se présente ainsi :

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
- Dividendes des titres de participation	324 962	515 528
- Dividendes des titres SICAV	21 253	445
- Plus-value sur titres SICAV	45 013	51 828
- Revenus de l'emprunt obligataire national	3 033	4 306
<u>Total</u>	<u>394 261</u>	<u>572 107</u>

NOTE 11 : AUTRES REVENUS

Les autres revenus englobent :

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
- Intérêts des comptes courants	615	489
<u>Total</u>	<u>615</u>	<u>489</u>

NOTE 12 : CHARGES NETTES SUR CESSION DE TITRES

Le détail des charges nettes sur cession de titres se présente comme suit :

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
- Moins-values latentes sur titres SICAV	11 200	-
- Perte de change	1	-
- Gain de change	-	(1)
<u>Total</u>	<u>11 201</u>	<u>(1)</u>

NOTE 13 : DIVERSES CHARGES D'EXPLOITATION

Le détail des diverses charges d'exploitation se présente comme suit :

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	65 696	95 618
- Publicité, publications, relations publiques	12 485	10 868
- Frais de négociation des titres	6 655	6 654
- Services bancaires et assimilés	694	674
- Jetons de présence	12 000	12 000
- Cotisations et dons	4 000	4 000
- Autres charges	1 274	316
- T.C.L	790	1 145
<u>Total général</u>	<u>103 594</u>	<u>131 275</u>

Le poste "rémunérations d'intermédiaires et honoraires" englobe la rémunération de Tuninvest Finance Group pour un montant de D : 50.099, au titre de la gestion de TUNINVEST SICAR qui lui a été confiée par le conseil d'administration du 10 Octobre 1995.

NOTE 14 : IMPOTS SUR LES SOCIETES

L'impôt sur les sociétés a été liquidé, conformément aux dispositions du droit commun, de la manière suivante :

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Bénéfice comptable	280 081	441 322
A déduire		
- Dividendes	(346 215)	(515 973)
- Plus-values latentes des titres SICAV constatées à la clôture de l'exercice en cours	(44 416)	(38 424)
A réintégrer		
- Moins-values sur cessions de titres SICAV	11 200	-
- Plus-values latentes des titres SICAV constatées à la clôture de l'exercice précédent	38 424	47 318
<u>Bénéfice (perte) fiscal (e)</u>	<u>(60 926)</u>	<u>(65 757)</u>
Impôt au taux de 35% <i>(porté, le cas échéant, au minimum légal)</i>	<u>790</u>	<u>1 145</u>
A imputer		
- Excédent d'impôt antérieur	(77 165)	(77 227)
- Retenues sur placements et autres	(860)	(1 083)
<u>Impôt à reporter</u>	<u>(77 235)</u>	<u>(77 165)</u>
Contribution sociale de solidarité instauré par l'article 53 la loi 2017-66 du 17 Décembre 2017 portant loi de finances de l'année 2018	<u>(300)</u>	<u>(300)</u>

NOTE 15 : EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE

Les premiers mois de l'année 2020 ont connu le déclenchement d'une crise sanitaire sans précédent liée à la propagation de la pandémie du coronavirus (COVID-19) dans le monde entier et qui a eu des répercussions négatives sur l'ensemble de l'économie mondiale.

Le manque de visibilité constitue un facteur de risque pouvant avoir un impact défavorable sur la situation financière de la société au cours des exercices futurs.

A l'état actuel des choses, et sur la base des informations disponibles, cette crise sanitaire avec ses conséquences économiques et financières, constitue un évènement significatif postérieur au 31 Décembre 2019, qui ne donne pas lieu à des ajustements des états financiers clôturés à cette date et dont l'impact financier éventuel ne peut être estimé.

Les présents états financiers sont arrêtés et autorisés pour la publication par le conseil d'administration du 10 juin 2020

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Messieurs les Actionnaires de la société « TUNINVEST - SICAR »

I- Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 21 juin 2019, nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société « TUNINVEST - SICAR » qui comprennent le bilan au 31 Décembre 2019, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font apparaître un total du bilan de D : 7.101.264, un résultat net de D : 278.991, et une trésorerie positive à la fin de la période de D : 215.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2019, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Question clé de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons considéré que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport :

Immobilisations financières

➤ Risque identifié

Etant une société d'investissement, les immobilisations financières présentent la rubrique la plus importante du bilan. Comme détaillé au niveau de la note aux états financiers (3), la rubrique « Immobilisations financières » est constituée principalement par des titres de participation et des titres immobilisés, dont la valeur comptable nette de provision s'élève au 31 décembre 2019 à D : 4.287.976 et représente 60% du total des actifs.

En se référant à la note aux états financiers (2), la valeur d'usage est estimée par la direction sur la base de la valeur de marché, de l'actif net, des résultats et des perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que de la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Ainsi, la Direction s'est appuyée essentiellement sur les informations communiquées par les sociétés émettrices des titres, se rapportant sur leurs situations financières actuelles, en se référant notamment aux derniers états financiers audités et à leurs perspectives futures, pour apprécier l'existence d'un indice de dépréciation, qui, par la suite, mérite d'être provisionné ou non.

Compte tenu de l'importance de la rubrique « Immobilisations financières » et la complexité du processus d'évaluation et d'appréciation du risque lié à l'évaluation, nous avons considéré que l'évaluation des titres constitue un point clé d'audit.

➤ Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation des valeurs d'usage des titres de participation et des titres immobilisés sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté principalement à :

Vérifier que l'estimation des valeurs d'usage, déterminées par la Direction, est fondée sur une justification appropriée de la méthode d'évaluation et des éléments chiffrés utilisés ;

Vérifier le caractère raisonnable des projections futures adoptées, le cas échéant, et que ces projections ont fait l'objet d'un audit ou de procédures analytiques ;

Vérifier que les capitaux propres retenus concordent avec les comptes des entités concernées et que les ajustements opérés, le cas échéant, sur ces capitaux propres sont fondés sur une documentation probante ;

- Vérifier le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers.

Paragraphe d'observations

Comme il est indiqué au niveau de la note 15 « Evénements postérieurs à la date de clôture », les premiers mois de l'année 2020 ont connu le déclenchement d'une crise sanitaire sans précédent liée à la propagation de la pandémie du coronavirus (COVID-19) dans le monde entier et qui a eu des répercussions négatives sur l'ensemble de l'économie mondiale.

Le manque de visibilité constitue un facteur de risque pouvant avoir un impact défavorable sur la situation financière de la société au cours des exercices futurs.

A l'état actuel des choses, et sur la base des informations disponibles, cette crise sanitaire avec ses conséquences économiques et financières, constitue un événement significatif postérieur au 31 Décembre 2019, qui ne donne pas lieu à des ajustements des états financiers clôturés à cette date et dont l'impact financier éventuel ne peut être estimé.

Les états financiers sont arrêtés et autorisés pour la publication par le conseil d'administration du 10 juin 2020

La société a fait l'objet d'un contrôle fiscal au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du 1er janvier 1998 au 31 décembre 2007.

Une notification des résultats de la vérification fiscale a été adressée à la société en décembre 2008 et ayant pour effet d'annuler totalement le crédit d'impôt sur les sociétés au titre de 2007 s'élevant à D : 231.331 et de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes pour un montant de D : 2.752.662 dont D : 1.230.939 de pénalités.

La société a formulé son opposition en janvier 2009 quant aux résultats de la vérification fiscale, néanmoins l'administration n'a pas retenu les observations et arguments présentés par la société touchant des questions de fond et concernant notamment le champ d'intervention de la SICAR, la période de prescription retenue et la prise en compte des moins-values effectives dans le calcul du résultat imposable.

La société a reformulé son opposition quant à la réponse de l'administration fiscale, en juin 2009.

Un arrêté de taxation d'office a été notifié à la société en septembre 2010 et ayant pour effet d'annuler totalement le crédit d'impôt sur les sociétés au titre de 2007 s'élevant à D : 231.331 et de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes pour un montant de D : 2.743.838 dont D : 1.222.115 de pénalités. Cet arrêté a fait l'objet d'une opposition devant le tribunal de première instance de Tunis qui a désigné un expert judiciaire pour examiner les dossiers de participations, objet du litige.

Par jugement en date du 11 mars 2015, le tribunal de première instance de Tunis a confirmé l'arrêté de taxation d'office après la révision du montant réclamé, qui a été ramené à D : 2.459.579.

En date du 19 mai 2015, la société a interjeté appel devant la cour d'appel de Tunis, après avoir pris l'engagement de payer le montant réclamé à raison de D : 100.000 par mois (mai 2015 - octobre 2017).

Néanmoins, la société a été admise à bénéficier des remises des pénalités prévues par les dispositions de l'article 66 de la loi de finances pour l'année 2016. De ce fait, elle n'a payé que le principal soit D : 1.521.725.

La société a provisionné, depuis 2015, la totalité du risque rattaché au redressement en question, soit D : 1.753.054.

La cour d'appel de Tunis a confirmé, en date du 13 juin 2018, le jugement prononcé en première instance.

La société a déposé un pourvoi en cassation devant le tribunal administratif en décembre 2019.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées

comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ;
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus

importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport d'audit, sauf si la loi ou la réglementation n'en interdit la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer un point dans notre rapport d'audit parce que l'on peut s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II- Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par des textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur.

Tunis, le 15 Juin 2020

FINOR

Mustapha MEDHIOUB

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019**

Messieurs les Actionnaires de la société « TUNINVEST - SICAR »

En application des dispositions des articles 200 et suivants du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de vous donner à travers le présent rapport toutes les indications relatives à la conclusion et à la réalisation d'opérations régies par les dispositions précitées.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

◆ Convention antérieurement autorisée : Convention de gestion et de conseil

Le conseil d'administration réuni le 10 Octobre 1995, a décidé de confier la gestion de « TUNINVEST SICAR » à la société « TUNINVEST FINANCE GROUP » moyennant une rémunération fixe en hors taxes de D : 200.000 par an, ramenée en 2004 à 2% du capital social, et une rémunération variable en fonction du rendement effectif des capitaux investis, et ce, en vertu d'un contrat de gestion qui a été approuvé par tous les membres présents. La date de son entrée en vigueur a été fixée au 1er Janvier 1996.

Cette convention a continué à produire ses effets au courant de l'exercice 2019. Le montant de la charge dudit exercice au titre de cette rémunération s'est élevé à D : 50.099, réparti en partie fixe et en partie variable respectivement pour D : 22.121 et D : 27.978.

◆ Conventions nouvelles

Votre conseil d'administration ne nous a donné avis d'aucune convention nouvelle, régie par les dispositions des articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales.

De notre côté, nous n'avons relevé au cours de nos investigations aucune autre convention entrant dans le cadre desdites dispositions.

Tunis, le 15 Juin 2020

FINOR

Mustapha MEDHIOUB